Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D1-DE

C120522_D1

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Pôle d'Excellence Sportif : Avenant n°3 à la Convention de gestion et d'entretien avec le Syndicat Mixte pour l'exploitation des aménagements extérieurs du Stade Couvert de Liévin

Par convention en date du 30 novembre 2015, la Communauté d'Agglomération a confié au Syndicat Mixte pour l'exploitation du Stade Couvert de Liévin la gestion et l'entretien d'une partie des aménagements extérieurs (parkings, esplanade et espaces verts) situés aux abords du Stade Couvert Régional et ce pour une durée de 10 ans.

Par délibération en date du 16 juin 2021, le Conseil Communautaire a autorisé la régularisation d'un avenant à cette convention afin d'autoriser la sous-occupation de ces espaces au profit de tiers, moyennant le versement d'une redevance, après accord exprès de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Cet avenant a été régularisé le 10 novembre 2021.

L'Université d'Artois souhaiterait pouvoir disposer d'une partie des stationnements (300 places) situés en face de la Faculté des Sports et de l'Éducation Physique, au sein du Pôle d'Excellence Sportif.

Le montant de la redevance relative à cette occupation s'élèverait, pour l'emprise envisagée, à environ 15 000 € / an.

Néanmoins, compte tenu des missions d'intérêt général poursuivies par l'Université, il est proposé d'autoriser le Syndicat Mixte pour l'exploitation du Stade Couvert de Liévin à mettre à disposition ces espaces, à titre gracieux.

Il convient de préciser que cette sous-occupation des installations que lui a confiées la CALL n'exonérerait en rien le Syndicat de ses responsabilités envers la collectivité.

Pour ce faire, il conviendrait de procéder à la régularisation d'un avenant n°3, conformément au projet repris en annexe.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 26/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président, ou toute personne déléguée, à signer avec le Syndicat Mixte pour l'exploitation du Stade Couvert de Liévin, l'avenant n°3 (repris en annexe) à la convention de gestion et d'entretien des aménagements extérieurs du Pôle d'Excellence Sportif (parkings, esplanade, espaces verts) aux abords du Stade Couvert Régional, régularisée le 30 novembre 2015.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D2-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D2-DE

C120522_D2

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Méricourt - Accotement de parking et espaces verts - Désaffectation et déclassement

La Société JBKDis, installée Parc d'Activités de la Gohelle, est riveraine des parcelles communautaires référencées section AC n^{os} 217 et 293 à Méricourt, lesquelles bordent un bâtiment dont elle est copropriétaire.

Monsieur DELPIERRE, gérant de cette société, souhaite se rendre propriétaire d'une partie de cette emprise afin de pouvoir y installer des bornes de recharge et d'y créer des places de stationnement privatives pour les véhicules électriques de la Société.

Ce terrain en nature d'accotement de parking et d'espaces verts, de 660 m² environ avant arpentage, compris dans le domaine public communautaire, n'a pas d'utilité pour l'établissement intercommunal et la Ville de Méricourt n'est pas opposée au principe de cette cession.

Préalablement à toute démarche dans ce sens, il y a lieu d'intégrer la surface considérée au domaine privé de l'établissement intercommunal au travers d'un acte juridique de déclassement après constat de désaffectation.

Vu l'article L.2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques qui dispose qu'un bien qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public ne fait plus partie du domaine public à compter de l'acte administratif constatant son déclassement.

Vu le constat établi le 27 avril 2022 par Maître Laëtitia PATOU, Huissier de Justice à Lens, et aux termes duquel il est observé que les parcelles AC n^{os} 217 et 293p à Méricourt sont barriérées sur une emprise de 660 m² environ.

Considérant que cet acte atteste de la désaffectation de la parcelle AC n° 217 et de la désaffectation partielle de la parcelle AC n° 293 à Méricourt sur ladite surface,

Considérant que cette désaffectation ne porte pas atteinte à l'intégrité du domaine public communautaire du Parc d'Activités de la Gohelle,

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 26/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Dit :

- que les parcelles intercommunales cadastrées section AC n^{os} 217 et 293p à Méricourt sont déclassées sur une surface de 660 m² environ, conformément au plan joint,
- que la surface considérée est intégrée au patrimoine privé de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D3-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D3-DE

C120522_D3

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Participation financière à l'étude cœur de quartier AVION République

La convention de renouvellement urbain de la CALL a été signée le 20 Mai 2021, et ainsi permise d'acter un ambitieux programme pour le territoire, lequel concerne spécifiquement les quartiers NPNRU que sont la cité du 12/14 à Lens, le quartier République à Avion, et le secteur Vent-de-Bise/Jean Lebas à Liévin. Au travers de cette convention, ce sont plus de 65 millions d'euros de concours financier ANRU qui ont été actés en faveur d'un programme d'investissement qui dépasse les 200 millions d'euros.

Lors de la finalisation de la convention et de l'examen du projet en comité d'engagement de l'ANRU en octobre 2019, une opération faisait encore l'objet de réflexions, laquelle a conduit l'agence à acter une « clause de revoyure », pour permettre l'intégration des opérations relevant du projet cœur de quartier à Avion dès lors que les études complémentaires et expertises nécessaires à sa précision seraient finalisées.

Le projet nécessite la réalisation d'une étude de programmation urbaine, sous maîtrise d'ouvrage de la ville d'Avion, qui permettra d'arrêter la liste des opérations et le plan global d'aménagement du cœur de quartier. La CALL, en tant que porteur de projet renouvellement urbain, est sollicitée afin d'apporter sa contribution financière à la réalisation de cette mission, d'un montant global de 32 400 €. Une participation de 10 000 € est proposée, laquelle donnera lieu à la signature d'une convention avec la ville d'Avion, qui fixera les conditions de versement de la subvention.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 26/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à signer la convention de financement avec la Ville d'Avion.

Approuve le versement d'une subvention d'un montant de 10 000 € à la Ville d'Avion.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 10 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget Principal/ Investissement/ Ligne de crédit 11785.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D4-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D4-DE

C120522_D4

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Convention CALL - Compagnons Bâtisseurs : subvention année 2022

Les Compagnons Bâtisseurs, association engagée dans l'amélioration de l'habitat et l'insertion professionnelle, souhaitent mettre en place, en lien avec des bailleurs sociaux (et notamment Pas-de-Calais Habitat et Sia), une action appelée « Atelier de quartier» sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin.

Déjà présente de façon régulière dans le bassin minier depuis 3 ans, l'association souhaite déployer son intervention sur de nouveaux territoires et notamment sur le territoire de la CALL dont des besoins en termes d'actions autour de l'habitat ont été repérés.

« L'atelier de quartier » tel que proposé sur le territoire de la CALL est un dispositif d'insertion par le logement permettant :

- d'accompagner des locataires de Pas-de-Calais Habitat vers l'autonomie,
- de faciliter l'appropriation du logement et du cadre de vie,
- et par là même de remobiliser les personnes, leurs ressources et capacités.

Au-delà d'un accompagnement individuel, l'action poursuit également un objectif de lien social, notamment d'apprentissage collectif, d'entraide et de valorisation du quartier, de ses habitants et des démarches qui y sont entreprises.

Les 4 principaux outils déployés autour de cette dynamique sont :

- les chantiers d'Auto réhabilitation Accompagnée (avec la mise en place de 7 chantiers, dont au moins 5 sur le quartier Grande Résidence à Lens, et 2 sur le quartier Sellier). Le ciblage des familles sera concerté avec les centres sociaux, le CCAS, la CAF, l'agglomération, le département, et les structures associatives locales.
- les animations collectives autour du bricolage qui pourront avoir lieu dans les locaux du centre social Dumas de Lens en partenariat avec les collectifs d'habitants du quartier, ainsi qu'en partenariat avec le centre social Vachala de Lens.
- le prêt d'outils via une outithèque
- un Bricobus (dispositif itinérant) permettra de proposer des ateliers collectifs et des prêts d'outils sur d'autres secteurs de la CALL, en lien avec les acteurs locaux, pour créer des partenariats en vue des prochaines années.

Il est a préciser que cette action s'inscrit dans le cadre de la Politique de la Ville, étant ainsi financée par l'État (cf.plan de financement en annexe) et sollicitant un cofinancement CALL à titre expérimental pour une durée d'un an.

Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre de ce conventionnement, la contribution financière de la CALL sollicitée s'élève à 5 000 € ce qui représente 5,15 % du budget.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D4-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 26/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à :

- signer la convention 2022 avec les Compagnons Bâtisseurs et tous documents afférents au dossier,
- prendre les engagements juridiques et comptables nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- approuver le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 5 000 € aux Compagnons Bâtisseurs ,

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 5 000 € sont prévus au budget primitif 2022 sur l'imputation : Budget Principal/Fonctionnement/Ligne de crédit 11484.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D5-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D5-DE

C120522_D5

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Déploiement de l'Autorisation Préalable de mise en Location (APML)
et de l'Autorisation Préalable de Diviser (APD) à partir du 01.01.2023

Le Conseil communautaire du 19 juin 2019 a approuvé la mise en œuvre du régime d'Autorisation Préalable de Mise en Location (APML) à titre expérimental à compter du 1er janvier 2020 pour une durée de 2 ans sur des périmètres relevant de 13 communes de la CALL ayant souhaité intégrer le dispositif (Annay-sous-Lens, Avion, Billy-Montigny, Bully-les-Mines, Eleu-dit-Leauwette, Estevelles, Lens, Liévin, Loison-sous-lens, Loos-en-Gohelle, Méricourt, Sains-en-Gohelle, Sallaumines). La mise en œuvre du dispositif a débuté le 1er janvier 2020 sur les sites définis (et depuis le 1er juillet pour Liévin).

Le 16 juin 2021, le Conseil communautaire a approuvé l'extension du dispositif avec la mise en place du dispositif sur 4 nouvelles communes (Mazingarbe, Noyelles-sous-Lens, Pont-à-Vendin et Vendin-le-Vieil) et la mise en place sur la totalité des communes de l'Autorisation Préalables à la Division (APD), un autre dispositif prévu par la loi ALUR et permettant de lutter contre la division abusive d'immeubles.

Enfin, le 22 septembre 2021, l'entrée dans le dispositif de la commune de Harnes a été approuvée par le Conseil communautaire pour une inclusion en APML et en APD à partir du 1er avril 2022.

Ces 18 communes sont donc incluses en APML et en APD.

Au 31 décembre 2021, ce sont plus de 1249 dossiers qui ont été traités et instruits. Ce dispositif permet à la CALL de lutter plus efficacement contre les situations du mal logement et de l'Hébergement définis par les articles L.634-1 à L.635-11 du code de la construction et de l'habitation issus des articles 92 et 93 de loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès Au Logement et un Urbanisme Rénové (loi ALUR).

Ces dispositions ont permis à la CALL, en lien avec les communes volontaires, de délimiter des zones soumises à autorisation préalable de mise en location (APML) et de division (APD), sur les territoires présentant une proportion importante d'habitat dégradé.

Aussi, dès le début d'année 2022, plusieurs communes ont émis le souhait d'étendre leurs périmètres mais aussi de l'intégrer le dispositif.

Déploiement du dispositif permis de Louer

La CALL a donc interrogé toutes les communes de son territoire concernant l'évaluation de l'APML et une possible extension des périmètres concernés.

Suite à des échanges entre la CALL et les communes intéressées par la mise en place de ces dispositifs sur leur territoire, il en ressort que :

- les communes ayant intégrées l'APML en phase d'expérimentation et au 1er janvier 2022 ont décidé de poursuivre la mise en place du Permis de Louer en ajustant éventuellement leurs périmètres APML et APD.

Les communes souhaitant revoir leur périmètre sont les suivantes : Annay-sous-Lens, Eleu-dit-Leauwette, Harnes, Lens, Loos-en-Gohelle, Mazingarbe, Méricourt, Noyelles-sous-Lens, Pont-à-Vendin et Vendin-le-Vieil.
Les communes maintenant le périmètre actuel sont les suivantes: Avion, Billy-Montigny, Bully-les-Mines, Estevelles, Liévin, Loison-sous-Lens, Sains-en-Gohelle, et Sallaumines.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D5-DE

- les communes de Grenay et de Vimy ont souhaité intégrer le dispositif en APML (uniquement).

Pour résumé ce nouveau déploiement des dispositifs Permis de Louer porterait à :

- 20 communes en APML soit Annay-sous-Lens, Avion, Billy-Montigny, Bully-les-Mines, Eleu-dit-Leauwette, Estevelles, Grenay, Harnes, Lens, Liévin, Loison-sous-lens, Loos-en-Gohelle, Mazingarbe, Méricourt, Noyelles-sous-Lens, Pont-à-Vendin, Sains-en-Gohelle, Sallaumines, Vendin-le-Vieil et Vimy,
- 18 communes en APD soit Annay-sous-Lens, Avion, Billy-Montigny, Bully-les-Mines, Eleu-dit-Leauwette, Estevelles, Harnes, Lens, Liévin, Loison-sous-lens, Loos-en-Gohelle, Mazingarbe, Méricourt, Noyelles-sous-Lens, Pont-à-Vendin, Sains-en-Gohelle, Sallaumines et Vendin-le-Vieil.

Les périmètres de l'APML et de l'APD sont annexés au format cartographique à la présente délibération.

Les décrets d'application précisent que l'entrée en vigueur de ces dispositifs doit se faire au terme d'un délai minimum de 6 mois suivant la publication de la délibération communautaire (soit au 01.01.2023).

Ce délai doit permettre de communiquer auprès des propriétaires bailleurs et de préparer les processus d'instruction des demandes.

Les objectifs sont multiples :
- Lutter contre l'habitat indigne,
- Lutter contre les marchands de sommeil,
- Promouvoir la qualité du marché locatif privé,
- Accompagner les bailleurs dans la remise aux normes de leur logement.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2023 tout propriétaire bailleur ayant un logement destiné à la location situé dans les secteurs prédéfinis sur les territoires des communes précitées, devra déposer une demande d'autorisation préalable de mise en location de son logement et/ou une demande d'autorisation préalable à la division. Il le fera auprès de la commune où se situe son immeuble, soit directement, soit par voie électronique ou postale. Les dossiers seront envoyés à l'EPCI qui assurera le relais avec l'opérateur en charge de la visite du logement, s'il y a lieu, et la procédure de décision.

Tous les logements définis dans le périmètre seront pris en compte sans limite d'antériorité concernant la date de construction dudit logement, excepté pour la ville de Lens qui définit une date post-quem à l'année 2005.

Mise en place d'un groupement de commandes

Concernant l'intégration des périmètres de Grenay et Vimy, un nouveau groupement de commande sera proposé. Ce nouveau groupement sera calibré sur un estimatif de 150 visites par an.

La consultation sera lancée sous la forme d'un groupement de commandes, en application des articles L. 2113-6 et L. 2113-7 du Code de la Commande Publique.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin assurera la coordination du groupement de commandes, et procédera, dans le respect de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant sur la partie législative du code de la commande publique et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant sur la partie réglementaire du C.C.P., à l'organisation des opérations de sélection des opérateurs économiques, à la signature et à la notification de l'accord-cadre.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D5-DE

Pour information : Avenant au marché en cours avec Citémétrie relatif aux visites

Concernant le réajustement des périmètres déjà en cours il sera proposé un avenant au marché actuel avec l'opérateur Citémétrie pour la réalisation des visites techniques des demandes de permis de louer et de diviser.

A titre indicatif cet avenant portera sur un estimatif de 200 supplémentaires, ce qui ne modifie que très faiblement la morphologie de marché et qui ne nécessite pas d'ingénierie supplémentaire pour notre prestataire.

Il est rappelé : la facturation de la contre visite aux propriétaires

Lors du processus d'instruction des demandes a été intégrée une visite technique obligatoire du logement par un opérateur. Cette visite vise à s'assurer de la décence du logement mis en location et se matérialise par l'établissement d'un rapport technique complet. Chaque visite est facturée par le prestataire, lesquelles sont cofinancées à 50% par la CALL et 50% par la commune concernée.

Une contre visite s'impose parfois afin de vérifier la mise en œuvre des prescriptions nécessaires à l'obtention de l'autorisation de mise en location. Depuis la délibération du Conseil Communautaire du 24 septembre 2020, cette contre-visite est facturée intégralement aux propriétaires bailleurs.

Cette contre-visite est nécessaire dans les situations suivantes :

- en cas de refus sous réserve, dans l'hypothèse où une deuxième visite sur place s'impose, lorsque les travaux prescrits impactent de manière immédiate la sécurité des personnes (risque de chute et/ou risque électrique...),
- en cas de refus impliquant, pour le propriétaire, la présentation d'une nouvelle demande.

Le montant de la contre-visite mis à la charge du propriétaire est identique à celui supporté par la CALL.

L'extension sur ces périmètres entrera en vigueur le 1er janvier 2023 pour une durée indéfinie.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la modification des périmètres d'autorisation préalable de mise en location et d'autorisation préalable de diviser, à compter du 1er janvier 2023, dans les secteurs ciblés ci-annexés sous forme de cartographie des communes de : Annay-sous-Lens, Eleu-dit-Leauwette, Harnes, Lens, Loos-en-Gohelle, Mazingarbe, Méricourt, Noyelles-sous-Lens, Pont-à-Vendin et Vendin-le-Vieil.

Approuve la mise en œuvre du régime d'autorisation préalable de mise en location, à compter du 1er janvier 2023, dans les secteurs ciblés ci-annexés sous forme de cartographie des communes de : Grenay et Vimy.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D5-DE

Autorise le Président à signer la convention de groupements de commandes ci-annexée afin de lancer les procédures d'achat liées à la mise en œuvre de ce dispositif.

Autorise le Président à signer tous les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

Précise que les crédits nécessaires seront prévus au budget sur l'imputation Budget Principal/ Fonctionnement / Ligne de crédit 9975.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D6-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D6-DE

C120522_D6

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Convention CALL - Association des Responsables de Copropriété : subvention année 2022

Le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin dénombre 275 copropriétés représentant environ 4 500 logements (dont 56% situés à Lens et Liévin).

Depuis le 1er janvier 2019, toutes les copropriétés sont tenues d'être enregistrées au registre des copropriétés mis en place par l'Anah. Dans les faits, de nombreuses copropriétés ne le sont toujours pas. Au 1er avril 2022, 206 copropriétés étaient enregistrées. Pour celles qui ne le sont pas, cela traduit un signe de fragilité potentielle, a fortiori il s'agit le plus souvent de petites copropriétés. Bien qu'elles ne représentent que 4% de l'offre de logements de l'agglomération, une attention particulière est nécessaire.

Prévenir la fragilisation des copropriétés est un enjeu identifié au sein du futur Programme de Local de l'Habitat 3 de la CALL. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain des Cœurs des Villes de Lens, Liévin et Harnes porte également un enjeu fort d'accompagnement des copropriétés dans leur projet de rénovation. Par ailleurs, de plus en plus de copropriétaires situés à Lens, Liévin ou d'autres villes de la CALL sollicitent la Maison de l'Habitat Durable (MHD) sur des projets de rénovation ou encore l'ADIL sur des questions juridiques.

L'ARC Hauts de France, association des responsables de copropriété (Loi 1901) a été créée en 2005. Elle défend les intérêts des Syndicats de Copropriétés et des copropriétaires. Depuis plusieurs années, l'ARC a développé une expérience de terrain et une connaissance des copropriétaires grâce à deux interventions :

- Une action associative apportant aides et assistances aux syndics non professionnels, conseillers syndicaux, aux copropriétaires qui sont confrontés à des problèmes spécifiques,
- Une action auprès des collectivités territoriales, notamment dans le cas de formations spécifiques …

Cette expérience a permis à l'ARC de constater que les collectivités locales sont souvent sollicitées par les copropriétaires sur des questions relatives à la copropriété.

Aussi un partenariat avec l'association pourrait être proposé afin de développer des actions allant de la sensibilisation des copropriétaires au fonctionnement de leur copropriété.

Ce partenariat est axé sur 2 types d'intervention :

- un volet « Sensibilisation » via de 2 **demi-journées à destination des partenaires pour mieux appréhender le fonctionnement et les problématiques des copropriétés :**
 - l'une dédiée sur le fonctionnement juridique et financier d'une copropriété,
 - l'autre dédiée à la loi climat et résilience en copropriété (ex : interdiction de louer pour certains immeubles en fonction de son classement énergétique…),

- un volet « atelier pratique ouvert aux copropriétaires » avec 6 **ateliers animés avec un professionne**l (syndic, assureur...) ayant pour but :
 - d'aider les copropriétaires à mieux comprendre le fonctionnement de la copropriété,
 - d'aider les conseillers syndicaux à mieux remplir leur rôle d'assistance et de contrôle.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D6-DE

De façon générale, ce partenariat viendrait compléter l'offre de service proposé au sein de la Maison de l'Habitat Durable (MHD).

A ce titre, un conventionnement de partenariat pourrait être établi entre l'ARC et la CALL pour l'année 2022.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce conventionnement, la contribution financière de la CALL sollicitée s'élève à 6 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 26/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à :

- signer la convention 2022 avec l'ARC (Association des Responsables de Copropriété Haut de France) et tous documents afférents au dossier,
- prendre les engagements juridiques et comptables nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- approuver le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 6 000 € à l'ARC (Association des Responsables de Copropriété Haut de France).

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 6 000 € sont prévus au budget primitif 2022 sur l'imputation : Budget Principal/Fonctionnement/Ligne de crédit 11484.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D7-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D7-DE

C120522_D7

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Convention CALL - ENEDIS : année 2022

La Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, dans le cadre de sa politique volontariste de lutte contre l'habitat indigne mais aussi dans le cadre de la mise en place du déploiement de l'Autorisation Préalable de Mise en Location et de l'Autorisation Préalable de Division sur son territoire, a décidé d'intensifier le repérage et le traitement des situations de danger sanitaire notamment liées aux risques électriques définit aux articles 23.2 et 51 du Règlement Sanitaire Départemental.

Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, a notamment pour mission le raccordement des usagers quel que soit leur fournisseur. A ce titre, les agents peuvent être amenés à détecter, à l'occasion d'interventions, des situations électriquement dangereuses qui font peser un risque pour la sécurité des biens et des personnes.
:

Aussi une convention de partenariat entre la CALL et ENEDIS pourrait permettre de :

- Repérer des situations de risques d'origine électrique et la mise en œuvre des procédures administratives et techniques relevant des compétences des deux organisations.

- Lutter contre l'insalubrité et l'indécence des logements et contre les risques électriques liés aux installations intérieures électriques dangereuses.

Sur le plan opérationnel le partenariat se traduira par un renforcement des contrôles électriques des installations de raccordement au réseau de distribution d'électricité.

La C.A.L.L mène une politique locale d'amélioration de l'habitat et déploie des dispositifs de suivi-animation facilitant l'accompagnement des propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat sur l'ensemble de son territoire.

Cette convention pourrait être mise en œuvre via l'Autorisation Préalable de Mise en Location et l'Autorisation Préalable à la Division sur des périmètres ciblés d'habitat potentiellement dégradé des communes adhérentes au dispositif (ce seront donc sur ces derniers secteurs privilégiés que portera l'objet de la convention).

Ce périmètre privilégié pourra être élargit par la suite, par avenant, en fonction de l'évolution des actions de lutte contre l'habitat indigne de la CALL.

Ainsi, ENEDIS s'engage à transmettre à la CALL de manière régulière les informations sur la conformité des adresses des logements et immeubles sollicitant le permis de louer.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D7-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 26/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise la signature de la convention de partenariat avec ENEDIS ci-annexée .

Autorise le Président à prendre les engagements juridiques nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Précise qu'aucun crédit n'est nécessaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D8-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D8-DE

C120522_D8

ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Convention CALL - CAUE : subvention année 2022

L'agglomération dispose d'un patrimoine architectural, historique et environnemental qu'il est nécessaire de mettre en valeur.

Ce patrimoine s'appuie sur une très grande prépondérance de l'habitat individuel constitué, entre autres, par les cités jardins, un environnement paysager de haute qualité, des anciennes friches à hauts potentiels pour reconstituer une nouvelle biodiversité et une nouvelle offre d'habitat, etc.

La MHD concourt dans une large mesure à la préservation de ce patrimoine qu'est l'Habitat. Ainsi, la CALL au travers de la MHD vise à :

- Qualifier davantage l'habitat existant, priorité de la politique habitat de la CALL affichée dans son Projet de Territoire.
- Renforcer l'attractivité résidentielle de l'agglomération en s'appuyant sur la qualité du cadre de vie et sur la diversité de l'habitat.
- Engager le renouvellement urbain dans l'esprit de préservation et de valorisation du patrimoine architectural, historique et environnemental et en s'appuyant sur le cadre de vie.

Et pour rappel, le CAUE du Pas-de-Calais poursuit les objectifs suivants :

- conseiller les maires, les Présidents d'intercommunalités, les maîtres d'ouvrage publics et les particuliers dans leurs opérations de construction, d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie, en amont des réalisations ;

- accompagner les acteurs institutionnels et associatifs pour la promotion de l'architecture, des paysages et de l'environnement, dans un objectif de développement durable ;

- informer le public, le sensibiliser à l'architecture et à un urbanisme à l'échelle de l'homme, dans le respect du patrimoine, des paysages et de l'environnement ;

- sensibiliser la population locale par la perception de son espace quotidien, les professionnels du cadre bâti par des journées thématiques de réflexion et de travail, tous les maîtres d'ouvrage divers ...

C'est pourquoi, il est proposé pour cette année 2022 de travailler en collaboration avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Pas-de-Calais. Le partenariat entre le CAUE du Pas de Calais et la CALL vise à mieux maîtriser et valoriser le territoire de l'agglomération et à améliorer le cadre de vie de ses habitants. Ils se trouvent donc partenaires dans le cadre d'une action de promotion et d'application de démarches de sensibilisation des habitants à la qualité urbaine, paysagère et architecturale ainsi que de valorisation patrimoniale sur le territoire communautaire.

De façon générale, ce partenariat viendrait compléter l'offre de service proposée au sein de la Maison de l'Habitat Durable (MHD).

Dès lors, un conventionnement de partenariat pourrait être établi entre le CAUE et la CALL pour l'année 2022.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D8-DE

Il consiste en la mise en œuvre d'un plan d'actions conformes aux missions légales du CAUE mais aussi aux besoins du territoire de la CALL. Ce plan est défini comme suit :

Conseils personnalisés aux porteurs de projets, en amont de la maîtrise d'œuvre :

-> Participation aux permanences organisées par la Maison de l'Habitat Durable (MHD) dans ses locaux, aux côtés d'autres partenaires soit une demi-journée par mois.
-> Proposition d'ateliers techniques entre les animateurs de la Maison de l'Habitat Durable, les services instructeurs et le CAUE en lien avec les dispositifs opérationnels déployés par le service Habitat de la CALL (OPAH RU, PIG, Étude Copro, PVD, étude sur la vacance...)

Accompagnement de la CALL en vue de la mise en place d'actions pour l'information et la sensibilisation des particuliers à la qualité des projets :

-> Organisation et animation d'ateliers collectifs, à destination des particuliers, sur les enjeux et obligations liées à leur démarche de projet de construction neuve ou de réhabilitation.
Ces ateliers se mèneront notamment au titre des actions déployées au sein des cités ERBM afin de valoriser le cadre de vie dans les cités minières (façades, jardins, limites privées/publiques des logements miniers, propriétaires privés, autres bailleurs sociaux…)

Conseils ponctuels aux collectivités, en dehors de la maîtrise d'œuvre :

-> Accompagnement des communes dans le cadre des projets de valorisation de bâtis existants
Cette mission s'exercera après :

- Sollicitation de la commune et/ou de la CALL sur une situation spécifique nécessitant des conseils et recommandations du CAUE,
- Avis de la commission habitat de la CALL et avec accord du CAUE.

Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre de ce conventionnement, la contribution financière de la CALL sollicitée s'élève à 6 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée de l'Attractivité du Territoire du 26/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à :
- signer la convention 2022 avec le CAUE et tous documents afférents au dossier,
- prendre les engagements juridiques et comptables nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- approuver le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 6 000 € au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Pas-de-Calais,

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 6 000 € sont prévus au budget primitif 2022 sur l'imputation : Budget Principal/Fonctionnement/Ligne de crédit 11484.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D9-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D9-DE

C120522_D9

DEVELOPPEMENT DURABLE

Observatoire Déchets-Matières Hauts-de-France "Odema" - Charte de partenariat entre la CALL et le CERDD

Les enjeux liés à la production de déchets sont devenus prégnant au fil des décennies. Afin de prendre en compte les limites planétaires et les externalités négatives des activités de production, de nouveaux marqueurs des transitions sont apparus avec notamment la sobriété, l'économie circulaire, l'analyse du cycle de vie, l'éco-conception, les nouveaux modes de consommation.

La connaissance et l'observation sont ainsi devenues nécessaires pour objectiver les réalités régionales, soutenir notre dynamique de transition générale et outiller les décideurs publics et privés.

Pour répondre à ces besoins en Région Hauts-de-France, il a été créé dernièrement un observatoire déchets-matières s'inscrivant dans la lignée des lois NOTRe et LTECV et plus précisément du Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets (PRPGD) en Hauts-de-France approuvé en 2019 et intégré au SRADDET en août 2020.

La présente charte a pour objet de définir les objectifs de l'Observatoire Déchets-Matières Hauts-de-France (ci-après dénommé « Odema »), les grands principes de son fonctionnement et les engagements de ses signataires.

La signature de cette présente charte formalise un partenariat avec l'observatoire. Les signataires sont des personnes morales de droit public ou privé. Le Comité des partenaires de l'Observatoire (COPOBS Odema) est constitué de l'ensemble des signataires de la charte. Il se réunira annuellement et constituera un espace d'échanges et de propositions entre les membres de ce réseau.

Au travers de cette charte, les partenaires signataires s'engagent à :
- communiquer les informations (études, bonnes pratiques…) et les données dont ils sont dépositaires, susceptibles d'enrichir la base de données et les travaux de l'observatoire,
- contribuer à l'analyse et à la connaissance des dynamiques déchets/matières des Hauts-de-France,
- contribuer à la diffusion et la valorisation des travaux de l'observatoire,
- nommer un représentant titulaire et un suppléant pour siéger au Comité des partenaires de l'Observatoire et ainsi contribuer aux orientations.

Au sein du COPOBS, les membres signataires peuvent :
- débattre et proposer de grandes orientations de travail pour l'observatoire,
- donner un avis consultatif sur le programme d'action annuel de l'observatoire et ses principales productions avant validation par le COPIL,
- donner un avis sur les publications de l'observatoire,
- proposer de nouvelles initiatives sur les différents champs de l'observation (données, analyse, animation, outil de diffusion),
- proposer des partenariats spécifiques pour mener et/ou financer des études éventuelles.

Compte tenu de la compétence exercée par l'Agglomération relative à la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie et notamment l'élimination et la valorisation des déchets ménagers, il est donc proposé la signature de cette Charte de partenariat entre la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin et le CERDD.

La charte de partenariat correspondante est jointe en annexe.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D9-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Durable du 27/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à signer, avec le CERDD, la charte de partenariat Odema, observatoire déchets-matières, ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D10-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D10-DE

C120522_D10

DEVELOPPEMENT DURABLE

Appel à projets Fonds Mobilité Active - Convention de financement pour l'aménagement de l'Eurovelo 5 - section Loos-en-Gohelle/Pont-à-Vendin

En Octobre 2020, la CALL a candidaté à l'Appel à Projet « France Mobilités Actives » de l'Etat pour l'opération « EUROVELO 5 Loos-en- Gohelle à Wingles – section Loos en Gohelle/Pont-à-Vendin », précédemment décidée par délibération du Conseil Communautaire du 27 Juin 2017.

Pour rappel, le Gouvernement a créé en 2018 le fonds national « mobilités actives » en vue de soutenir, accélérer et amplifier les projets de création d'axes cyclables au sein des collectivités. Il cible en partie les discontinuités d'itinéraires et fait l'objet d'un appel à projets annuel intitulé « fonds de mobilités actives - continuités cyclables ».

Le dossier de la CALL a fait valoir plusieurs atouts : mise en réseau et renforcement des liaisons piétonnes et cyclables, report modal (avec le BHNS et les gares de Lens et Pont-à-Vendin). Ont également été valorisés le réel potentiel d'usage quotidien (proximité d'établissements scolaires, cités minières, zones d'activité économique, équipements structurants…) l'accès aux sites de nature (Chaîne des Parcs), et le développement du tourisme durable.

Lauréat, le projet est doté à ce titre d'une subvention maximale de 2 529 450 €, calculée sur la base d'une assiette éligible HT constituée des frais d'études et de maîtrise d'ouvrage postérieurs au dépôt de la candidature, et des frais de réalisation des travaux.

Cette section de l'Eurovelo 5 améliorant l'accessibilité à vélo de 40 établissements scolaires, la subvention comprend un bonus de 10% du montant de la dépense éligible au titre de l'engagement de la CALL dans le « Savoir rouler à vélo » (SRAV).

Aux termes de la convention attributive de subvention :

- Le commencement des études ou travaux devra intervenir avant le 31 décembre 2022 et être transmis avant cette même date à l'AFITF et à la DREAL.
- La mise en service de la section concernée de l'Eurovelo 5 doit s'effectuer avant le 30 Novembre 2024.
- L'AFITF, l'État et la CALL s'obligent à s'informer mutuellement dans les meilleurs délais de tout acte ou événement porté à leur connaissance pour la mise en œuvre des investissements. L'État représenté par la DREAL participera aux comités techniques.
- Toute modification substantielle doit faire l'objet d'une information préalable à l'État, notamment une modification du tracé, de type d'aménagement cyclable, ou lorsque la date de mise en service est reportée.
- La CALL s'engage à faire mention de la participation de l'État dans toute communication ou information sur le projet.

Il est proposé de signer avec l'AFITF la convention relative à l'attribution d'une subvention maximale de 2 529 450 €, pour le projet « EUROVELO 5 Loos-en- Gohelle à Wingles – section Loos en Gohelle/Pont-à-Vendin », au titre de l'appel à projets « France Mobilités Actives 2020 ».

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D10-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Durable du 27/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve les conditions de la convention avec l'AFITF la convention relative à l'attribution d'une subvention maximale de 2 529 450 €, pour le projet « EUROVELO 5 Loos-en- Gohelle à Wingles – section Loos en Gohelle/Pont-à-Vendin », au titre de l'appel à projets « France Mobilités Actives 2020 ».

Autorise le Président ou l'élu délégué à signer ladite convention.

Précise que la recette sera versée au Budget Principal sur l'imputation suivante : AP MTRAMESVB/ Opération 20I14935/ Ligne de crédit 11845.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D11-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D11-DE

C120522_D11

DEVELOPPEMENT DURABLE

Renouvellement de la convention de partenariat annuelle entre la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et l'Association Droit au Vélo

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) a mis en avant, à travers son projet de Territoire, la thématique « Bouger ». Le but est de promouvoir les modes alternatifs de déplacements à la voiture individuelle pour limiter les impacts négatifs de la circulation automobile. La CALL souhaite systématiser la prise en compte des questions de mobilité et de déplacements dans les projets qu'elle développe.

Pour mener cette politique ambitieuse en faveur de l'écomobilité et du vélo et répondre ainsi au mieux aux attentes des cyclistes, la CALL souhaite renforcer ses partenariats avec les autres collectivités mais aussi tisser des relations privilégiées avec les usagers cyclistes. A cette fin, la CALL s'est rapprochée de l'Association Droit AU Vélo (ADAV) en 2021 afin d'établir une convention de partenariat permettant à la CALL de bénéficier de l'expertise d'utilisateur du vélo que peut proposer l'ADAV sur ses projets d'aménagements et de politique cyclable.

A ce jour, l'ADAV regroupe plus de 2800 adhérents et possède une antenne active sur le territoire de la CALL. Elle participe, dans le Nord et le Pas-de-Calais, aux groupes de réflexions mis en place dans les villes, EPCI et autres collectivités qui cherchent à développer la pratique du vélo et souhaite travailler en collaboration plus étroite avec les institutions et notamment la CALL. Elle anime par ailleurs le Centre Ressource Régional en Ecomobilité (le CREM).

Lors de cette première année de convention entre l'ADAV et la CALL, nous avons pu solliciter leur expertise sur des dossiers structurants pour notre territoire et pour notre structure tel que, le projet d'aménagement du second tronçon de l'eurovéloroute 5 ou le plan de déplacement administration de la CALL. Forts de cette première expérience, nous proposons de renouveler cette convention de partenariat pour l'année 2022. Les objectifs de ce partenariat ont été re-évalués après discussions entre les deux parties.

Ainsi, par l'accompagnement de la CALL, l'association s'engage à :

- Participer activement aux réunions et réflexions organisées par la CALL pour la mise au point de sa politique cyclable et plus généralement de l'écomobilité. Les réflexions porteront notamment sur des projets où la CALL est maître d'ouvrage (EV5, Chaîne des Parcs, zones d'activités, ERBM…) ;

- Déterminer avec les communes concernées le plan d'action pour valoriser la mise en service de l'EV5 au sein de leur politique locale et apporter ponctuellement son expertise d'usage lors des projets d'aménagements portés par les communes de l'agglomération ;

- Accompagner la CALL dans le cadre de son Plan de Déplacement Administration (PDA). Organisation d'ateliers de remise en selle à destination des agents, de stands d'information et conseils sur les projets de services liés au vélo ;

- Alimenter les outils de cartographie et de cyclabilité qu'elle a développés afin de rendre lisible aux usagers le potentiel cyclable du territoire de la CALL ;

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D11-DE

- Contribuer à la promotion de l'usage du vélo et de l'écomobilité dans la CALL par sa participation à l'élaboration et à la conduite d'actions de communication et de sensibilisation en direction des usagers et du grand public en collaboration avec la CALL et les communes volontaires via :
 - La réalisation de formation d'animateur sur des actions liées au vélo (SRAV, gestion de groupes à vélo, …) ou à l'écomobilité plus généralement (accompagnement d'actions type Pédibus, Vélobus, Rue scolaire, …),
 - Mise en place de stands d'information auprès du grand public, afin de présenter les bons conseils pour circuler à vélo, mettre en valeur les aménagements cyclables existants et au besoin proposer du marquage de vélo (Bicycode) et des opérations éclairage,
 - Mise en place de stands d'information auprès des entreprises des zones d'activités dans le cadre de PMZ et/ou d'actions mobilités portées par la CALL du fait de sa compétence « Développement économique ».

- Apporter une expertise intellectuelle dans les projets développés par la CALL à destination des usagers du vélo et du grand public.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Durable du 27/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le partenariat avec l'Association Droit au Vélo (ADAV) sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Autorise le Président à signer la convention d'objectifs pour 2022.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 10 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation :Budget Principal/ Fonctionnement/ Ligne de crédit 11481.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D12-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D12-DE

C120522_D12

DEVELOPPEMENT DURABLE

Contribution aux investissements en assainissement collectif

Les dépenses supportées directement par la Communauté l'Agglomération sur le budget annexe Assainissement (investissements, remboursement des emprunts et quote-part des frais de personnels essentiellement) sont couvertes par une contribution aux investissements appliquée à chaque mètre cube d'eau facturé aux usagers.

Cette contribution aux investissements s'ajoute aux frais d'exploitation des ouvrages d'assainissement, perçus directement par le délégataire dans le cadre du contrat de concession de service en vigueur au 1er juillet 2022.

Le montant calculé de cette contribution aux investissements en assainissement permet le maintien du montant du prix de l'eau à l'usager à l'identique depuis maintenant sept ans, tout en poursuivant l'effort d'investissement de notre collectivité : lutte contre les inondations, renouvellement de canalisations…

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Durable du 27/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Fixe le montant de la contribution aux investissements en assainissement dans les différentes communes de l'agglomération uniformément à 1,055 €/m3 hors taxes à compter du 1er juillet 2022.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D13-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D13-DE

C120522_D13

DEVELOPPEMENT DURABLE

Service public d'eau potable
Signature d'une Convention pour la fourniture d'eau en gros
du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys à
la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Le service public de l'eau potable de la CALL dispose d'une grande diversité de ses ressources que ce soit sur notre territoire mais également par des collectivités voisines.

Aujourd'hui, la CAHC et le SMAEL (syndicat mixte d'alimentation en eau de la Lys) permettent de fiabiliser et sécuriser l'alimentation de notre population.

La convention avec le SMAEL est arrivé à échéance, il convient de proposer au Conseil Communautaire la signature d'une nouvelle convention.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Durable du 27/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à signer avec le SMAEL la convention définissant les modalités techniques, juridiques et financières pour l'alimentation en eau de la CALL.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D14-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D14-DE

C120522_D14

DEVELOPPEMENT SOCIAL

Action "Découverte des métiers de l'Armée de l'Air" - Contrat de Ville : mise en place du partenariat avec l'Armée de l'Air

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin détient la compétence Politique de la Ville, lui permettant ainsi de contribuer à la mise en œuvre d'actions en faveur des habitants ressortissants de la géographie prioritaire (21 quartiers répartis sur 19 communes).

L'emploi des jeunes est une préoccupation majeure sur le territoire.

Dans les quartiers Politique de la Ville, les jeunes ont généralement des a priori et une méconnaissance des Armées et de leurs différents métiers. De leur côté, les divers professionnels qui travaillent au contact de ces jeunes ne connaissent pas nécessairement toutes les opportunités de carrière dans ce secteur.

Aujourd'hui, plus de 3000 postes dans l'Armée de l'Air ne sont pas pourvus à l'échelle nationale, postes recouvrant 50 métiers faisant appel à des compétences variées (ex : mécanicien, cuisinier etc…) du niveau 3ème à bac +5 et s'adressant aux jeunes de 17 à 30 ans.

La CALL, en partenariat avec l'Armée de l'Air et le PLIE, souhaite mettre en place une action intitulée « Découverte des métiers de l'Armée de l'Air » sur le territoire.

Ce projet a été déposé dans le cadre de la programmation 2022 du Contrat de Ville de la CALL et a reçu un avis favorable du comité des financeurs du 4 février 2022.

La mise en œuvre de l'action a pour but de :

- Améliorer et optimiser les processus d'intervention de l'Armée de l'Air auprès des jeunes en difficulté,
- Renforcer l'employabilité des jeunes (facteur clé de l'insertion) et faciliter leur recrutement,
- Mettre en avant le rôle social des armées et sa fonction de formation et de transmission des valeurs.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 25/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

61 « pour »

25 « contre »

(Le Groupe Communiste et Républicain "contre")

Approuve a mise en œuvre de l'action intitulée « Découverte des métiers de l'Armée de l'Air ».

Autorise le Président à verser la somme de 5 160 € pour la mise en œuvre de l'action sur un montant total de 17 200 € soit 30 % du budget total de l'action.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D14-DE

Autorise le Président à signer la convention d'exécution annexée, ainsi que tout acte subséquent à prendre en application de la présente délibération.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 5 160 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget Principal/ Fonctionnement /Ligne de crédit 11756.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D15-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D15-DE

C120522_D15

DEVELOPPEMENT SOCIAL

Soutien des centres culturels : évolution des modalités d'accompagnement

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) accompagne depuis de nombreuses années, les 11 centres culturels (liste en annexe) de son territoire afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir bénéficier d'une offre culturelle diversifiée et de qualité.

Pour apporter une cohérence avec l'intérêt communautaire de sa compétence culture, la CALL a en 2018, défini une nouvelle grille de critères traduisant sa volonté d'évoluer vers une politique dite de projets en lieu et place d'une politique dite de guichet.

Depuis, la CALL s'est engagée dans de nouveaux dispositifs : Contrat Local d'Education Artistique, engagement pluriannuel auprès du premier cercle des acteurs culturels, mise en place d'appel à projets favorisant l'émergence de propositions artistiques, renforcement des actions culturelles en lien avec le label Pays d'art et d'histoire ; également, les équipements culturels ont mis en cohérence leurs pratiques à la faveur de ces nouveaux dispositifs, à la suite de la crise sanitaire et en particulier pour mieux répondre aux objectifs de la politique des publics : (prise en compte des questions de mobilité notamment pour les habitants situés dans une commune non dotée de lieu culturel, travail transversal et complémentaire entre lieux, …). Par ailleurs, certains critères de la grille d'accompagnement des équipements qui ont fait leurs preuves à un instant T sont aujourd'hui obsolètes (objectifs atteints par l'équipement et/ou inappropriés).

A l'appui de ce constat, il apparaît nécessaire de faire évoluer la grille d'accompagnement des centres culturels conformément à la proposition annexée à la présente délibération et se traduisant de la sorte :

-1. Socle « équipement » Accompagnement du lieu à l'appui d'une évaluation sur dossier reprenant les items suivants : DIFFUSION (représentations, coproductions, ….) - CREATION – RESIDENCE (mise en place de résidence/s, temps de médiation avec le public, accueil de compagnies régionales) -MEDIATION (sensibilisation/formation des publics tout au long de l'année et/ou ponctuellement) -POLITIQUE TARIFAIRE (pass, jeune, adaptée,…).
-2. Socle « carte blanche » proposition libre sur dossier et en audition réunissant à minima 3 centres culturels ayant pour objectifs de développer la coopération dans les domaines de la culture et du savoir, de promouvoir et de soutenir le secteur artistique et culturel du territoire et se déroulant durant la saison culturelle de l'équipement.

Cette grille sera en vigueur à compter de la saison culturelle 2022/2023 et suivantes pour une subvention attribuée annuellement à compter de 2023 (sous réserve de l'inscription des crédits au BP et de la pérennité du dispositif d'aide).

La subvention annuelle attribuée à chaque équipement fera l'objet d'une délibération dédiée et soumise à conventionnement.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D15-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 25/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Poursuivre l'accompagnement annuel par la CALL des 11 centres culturels du territoire aux conditions révisées reprises en annexe de la présente.

Permettre au Président de lancer annuellement la procédure d'accompagnement et signer toutes les pièces afférentes à ce partenariat.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D16-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D16-DE

C120522_D16

DEVELOPPEMENT SOCIAL

Participation au Festival CinéComédies Lens-Liévin

L'association en charge du pilotage du festival cinécomédie *« Les amis de Cinécomédies »* a pris l'attache de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin afin de lui faire part de son intérêt de pouvoir implanter cet événement sur le territoire.

Le festival cinécomédie s'est imposé rapidement comme un événement du cinéma comique en France ; à l'appui d'une riche programmation éclectique (Louise Michel, Le petit baigneur, Mammuth, Un singe en hiver, Effacer l'historique, ….) et l'accueil d'invités de renom (Corinne Masiero, Sandrine Kimberlain, Jean-Paul Rouve, Claudia Dagbo, …).

Cette manifestation a pour ambition de faire découvrir des œuvres de patrimoine sur grand écran, de promouvoir les grands auteurs d'hier et d'aujourd'hui et aussi de soutenir la nouvelle création. Le festival place également le spectateur au cœur de son projet puisque de nombreux temps d'échange et bords de scène sont proposés.

Pour sa part, la CALL à l'appui d'une politique volontariste, soutient et porte des événementiels à rayonnement intercommunal donnant à voir d'une offre culturelle de qualité, pluridisciplinaire et attractive. Par ailleurs, elle dispose d'équipements cinématographiques sur son territoire (Familia Avion, Prévert Harnes, Centre municipal Arc-en-Ciel Liévin). Egalement, d'autres équipements culturels (centres culturels et médiathèques) proposent régulièrement une offre dédiée à l'éducation à l'image (ciné-goûter /ciné-sandwich).

Dès lors, il est proposé de soutenir la réalisation dès 2022 de la première édition du festival Cinécomédie sur le territoire de l'Agglomération avec pour ambition d'inscrire ce partenariat dans le temps. Pour cette année, l'opération qui se déroulerait du vendredi 26 au dimanche 28 août, la programmation serait construite avec les communes hôtes, elle pourrait prendre la forme de projections en salles (Familia à Avion, Prévert à Harnes, Arc-en-Ciel à Liévin, Colisée à Lens, La Scène du Louvre-Lens), de diffusions de films en avant-première, de rencontres ateliers, de masters en présence de réalisateurs et d'acteurs, de ciné-concerts et encore de happenings dans la ville.

Eu égard à la qualité de la proposition, l'association a obtenu le concours financier de la Région Hauts-de-France.

Considérant l'intérêt d'accueillir sur le territoire le festival CinéComédies, tant pour ce qui est de l'accès à l'offre culturelle pour nos habitants qu'au regard des retombées en termes d'image et d'attractivité, il est proposé d'accorder à l'association un soutien financier.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D16-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 25/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le partenariat avec l'association *Les amis de CinéComédies* pour la mise en place de son festival cinéma.

Approuve l'attribution d'une subvention de 50 000 € pour la mise en œuvre de l'édition 2022 du dit festival soit un accompagnement de 33 % du coût total de l'opération (152 000 €).

Autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 50 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget Principal/ Fonctionnement/ Ligne de crédit 8676.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D17-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D17-DE

C120522_D17

DEVELOPPEMENT SOCIAL

Soutien au Festival national de la photographie

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) contribue au développement du territoire par le portage et le soutien aux actions répondant à l'intérêt communautaire de sa compétence culture. Titulaire du label Pays d'art et d'histoire, la CALL porte un regard particulier à l'accompagnement des manifestations contribuant à la valorisation de son patrimoine notamment en cette année 2022 qui marque les 10 ans de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial.

De son côté, en partenariat avec la Fédération Photographique de France (FPF), l'Union Régionale d'art photographique UR01 et la ville de Liévin, l'association Artois Flandre Photos de Liévin organise le premier Festival national de la photographie dans le cadre du 130ème anniversaire de la Fédération Photographique de France.

Ce festival est programmé du jeudi 23 juin (pour les scolaires, CAJ, …) au dimanche 26 juin 2022.

Il a pour objectifs la mise en valeur de l'art photographique au profit de la découverte du Bassin Minier et de ses traditions - en particulier les sites historiques de Lens, Liévin et Loos-en-Gohelle - voire plus généralement le Pas-de-Calais. Il s'agit d'un évènement qui dépasse largement les frontières communales de Liévin et mettra en valeur notre territoire En lien avec le Pays d'art et d'histoire, l'office de tourisme Lens-Liévin sensibilisera les congressistes aux atouts patrimoniaux, culturels et touristiques de notre territoire. Dans ce cadre, des visites seront proposées aux festivaliers le samedi matin sur les sites de Liévin, Lens, Loos-en-Gohelle : 11/19 avec l'ascension du plus haut terril d'Europe pour les plus sportifs, vitraux des églises St-Amé et St-Martin de Liévin, Louvre Lens, sites de mémoire, ...

Les expositions, conférences, manifestations seront ouvertes gratuitement à tous publics, avec diffusion de l'événement au niveau local, régional et national, presse, radio, voire TV.

Le festival se déclinera ainsi :

Du 23 au 26 juin, trois expositions intérieures sont programmées :

- Maison de la Mémoire : Présentation des 250 meilleures photos issues des concours nationaux et internationaux de la Fédération Photographique de France,
- Eglise Saint-Amé: Expositions des invités d'honneur et « Terre de charbon » par Artois Flandre Photos club de Liévin – Les invités d'honneurs sont Jean-François Mutzig de l'agence Bios, grand reporter, photos humanistes ; Olivier Mühlhoff, photos émergentes, la photo autrement ; Thomas Caryn, photos Urbex ; Bernard Claessens, photos animalières ; En attente de l'accord d'un grand reporter de l'agence France Presse,
- Salle Hubert : Exposition des ambassadeurs des marques partenaires (Canon, Nikon, Fuji, …).

Le centre Arc-en-Ciel accueillera diverses animations les vendredi et samedi : projection des productions des photographes invités d'honneur de la Fédération, conférences et échanges avec le public ; montages audiovisuels des ambassadeurs de la Fédération Photographique de France, remise de prix, en présence des lauréats et des partenaires, spectacle ouvert au public.

Du 20 au 30 juin, trois expositions extérieures proposeront une itinérance découverte sur le territoire de Liévin, à savoir les Grands-Bureaux, Eglise Saint-Amé, le jardin public, soit deux expositions de prestige issues des concours de la Fédération Photographique de France et une exposition « Portraits de mineurs » par l'association Artois Flandre Photos de Liévin.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D17-DE

D'un montant total de 50 858 €, ce projet répond pleinement aux orientations de la CALL portant notamment sur l'appropriation des habitants à son cadre de vie et à son histoire à l'appui de propositions culturelles diversifiées et de qualités et peut bénéficier d'un soutien financier de 2 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 25/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le principe d'un soutien financier de 2 000 € à l'association Artois Flandre Photos de Liévin, soit 3,93 % du budget du projet d'un montant de 50 858 €, pour l'organisation du projet « Festival national de la photographie ».

Autorise le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin à verser une subvention de 2 000 € à l'association Artois Flandre Photos de Liévin pour la réalisation de ce projet, et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 2 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation : Budget principal / Fonctionnement / Ligne de crédit 4078.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D18-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D18-DE

C120522_D18

DEVELOPPEMENT SOCIAL

Accompagnement opération "J'ai dix ans" : Louvre-Lens

L'année 2022 sera marquée par le double anniversaire « J'ai dix ans », 10 ans de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO et 10 ans du Louvre-lens, à cet égard, une programmation exceptionnelle sera déployée sur le territoire.

Cette opération portée conjointement par le Louvre-Lens et la Mission Bassin Minier permettra à nos habitants et aux visiteurs extérieurs de découvrir la richesse de notre patrimoine et de la culture sous les formes les plus variées (expositions, spectacle vivant, concerts, projet participatifs, bals,…).

La programmation qui se déclinera tout au long de l'année sera à la fois pédagogique, festive, attractive et inclusive portant dès lors les valeurs du territoire qui ont contribué d'une part, à l'implantation du Louvre-Lens sur le territoire et à l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les 10 ans du Louvre-Lens seront notamment marqués par :

- Deux expositions d'exception « Rome, la cité Empire » du 6 avril au 25 juillet, « Champollion, la voie des hiéroglyphes » du 26 septembre 2022 au 31 janvier 2023.
- Des temps forts théâtraux et chorégraphiques de haute tenue à l'image de Tempest Project de Peter Brook et encore Running the hill off Artois de Thomas Piasecki, des performances de Medhi Kerkouche et Boris Charmatz.
- Une exposition participative conçue pour et par les habitants – ce projet social et inclusif inédit sera présenté aux visiteurs à compter du 4 décembre 2022 – un symbole fort pour l'annivervaire.
- Une édition renforcée de « Muse et Piano ».
- La programmation de concerts Alain Souchon, Ours et Pierre Souchon les 4 et 5 juin prochains.
- Une édition inédite de Parc en Fête tout au long de l'été ayant pour thématique les Jeux Olympiques : 28 sports, 39 épreuves à destination prioritairement des habitants – public cible de l'événement.

Cette programmation qualifiée et attractive représente un coût de 411 169 € dont 150 000 € pour Parc en Fête et 261 169 € pour le week-end concert « Souchon Family », le Louvre-Lens sollicite un accompagnement de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin pour un soutien de 194 000 €.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D18-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 25/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve l'accompagnement de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin au Louvre-Lens pour le portage des opérations inscrites dans le cadre de la programmation « J'ai dix ans » en accordant une subvention de 194 000 € soit 47,18 % du coût total de l'opération (411 169€).

Autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce partenariat.

Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal/ Fonctionnement/ Ligne de crédit 8676.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D19-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D19-DE

C120522_D19

DEVELOPPEMENT SOCIAL

Accompagnement opération "J'ai dix ans": Mission Bassin Minier

Dans le cadre du double anniversaire « J'ai dix ans », 10 ans de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO et 10 ans du Louvre-Lens, une programmation exceptionnelle sera déployée sur le territoire. Cette opération portée conjointement par le Louvre-Lens et la Mission Bassin Minier permettra à nos habitants et aux visiteurs extérieurs de découvrir la richesse de notre patrimoine et de la culture sous les formes les plus variées (expositions, spectacle vivant, concerts, projet participatifs, bals,…).

La programmation qui se déclinera tout au long de l'année sera à la fois pédagogique, festive, attractive et inclusive portant dès lors les valeurs du territoire qui ont contribué d'une part, à l'implantation du Louvre-Lens sur le territoire et à l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'un des temps fort porté par la Mission Bassin Minier nommé « Dansons le Bassin minier Patrimoine mondial » constitue le prolongement du projet chorégraphique « Symbiose, réveil sur le terril » construit en 2020 en partenariat avec le Ballet du Nord. Cette opération a pour objectif de réaliser une performance artistique commune à l'ensemble du Bassin minier.

La création se décline en 3 phases de janvier à juin 2022 :

- Phase 1 : Janvier à mars 2022 : Sensibilisation et médiation sur l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO, la danse contemporaine et les cultures urbaines (3 séances sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin au sein de collèges et lycées).
- Phase 2 : Mars à mai 2022 : Résidence des artistes chorégraphiques sur le territoire : présence d'artistes associés au Ballet du Nord pour sensibiliser les publics à la création artistique.
- Phase 3 : Juin 2022 : Création de la chorégraphie finale, appropriation par les publics et restitution sur le territoire. La création commune à tous les territoires du Bassin minier sera mis en œuvre par Sylvain GROUD chorégraphe, Malik BERKI, musicien et Léonard BARBIER – HOURDAIN, vidéaste qui devront d'une part construire une chorégraphie globale par agrégation des projets territoriaux, et d'autre part, un scénario pour la création d'une œuvre vidéo restituant à la fois la forme virale de la chorégraphie et les ponctuations et performances.

Cette performance artistique représente un coût de 249 350 €, la Mission Bassin Minier sollicite un accompagnement de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin pour un soutien de 30 000 €.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D19-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 25/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le soutien de la CALL à la Mission Bassin Minier pour la réalisation de l'opération « Dansons le Bassin minier Patrimoine mondial » en accordant une subvention de 30 000 € soit 12 % du montant global de l'opération (249 350 €).

Autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce partenariat.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 30 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation Budget 01 /Fonctionnement /Ligne de crédit 8676.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D20-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D20-DE

C120522_D20

DEVELOPPEMENT SOCIAL

Contractualisation avec les 4 jours de Dunkerque Organisation

Les quatre jours de Dunkerque / Grand prix Hauts-de-France comptent parmi les nombreuses courses à étapes françaises de moins d'une semaine. Organisé depuis 65 ans, l'événement accueille chaque année les équipes cyclistes les plus prestigieuses au travers de 6 journées de course couvrant 1 100 km de routes de la Région Hauts-de-France dont 230 communes.L'événement soutenu par les collectivités locales et territoriales est accompagné par de nombreux partenaires économiques. Il rassemble un peloton de 130 coureurs professionnels, 150 journalistes et compte 700 nuits d'hôtels par jour de course. C'est également une caravane publicitaire de près de 80 véhicules la plus importante après le Tour de France. Les retombées médiatiques des quatre jours de Dunkerque sont particulièrement conséquentes (chaînes TV nationales, presse régionale, …)

La 66ème édition se déroulera du 3 au 8 mai 2022, la commune de Mazingarbe sera ville de départ de la 4ème étape. Les équipes et le staff prendront leurs quartiers sur Liévin (hôtels et aréna stade couvert), Lens (hôtels et chambres d'hôtes), Ablain-Saint-Nazaire (chambres d'hôtes), Bully-les-Mines (chambres d'hôtes), ….

L'association « 4 jours de Dunkerque Organisation» est de type loi 1901 à statut étendu. Elle est donc considérée par l'administration fiscale comme une entreprise et relève de la commande publique, marché sans publicité ni mise en concurrence préalables (art 2122-3 alinéa 3) en raison de l'existence de droits d'exclusivité : Le recours à un opérateur déterminé dans le cas mentionné au 3° n'est justifié que lorsqu'il n'existe aucune solution de remplacement raisonnable et que l'absence de concurrence ne résulte pas d'une restriction artificielle des caractéristiques du marché.

Au regard de l'importance de cette manifestation, des valeurs qu'elle véhicule au près de la population et des retombées économiques pour le territoire, il est proposé que la Communauté d'agglomération apporte tout d'abord un soutien financier de 15 000 € aux 4 jours de Dunkerque Organisation pour être au départ de la commune de Mazingarbe le 6 mai 2022. (1,27 % du coût total de la manifestation)

Dans le cadre d'un contrat tripartite entre la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, la commune de Mazingarbe et les 4 jours de Dunkerque Organisation, la Commune de Mazingarbe s'engage à prendre en charge en sa qualité de ville d'accueil la somme de 15 000 € soit 50 % du coût fixé par l'organisateur pour une commune de départ, la CALL à prendre en charge les 50 % restant de ce coût soit 15 000 €. Les 4 jours de Dunkerque Organisation s'engagent à mettre en œuvre tous ses moyens et son savoir-faire pour offrir une manifestation de haute qualité.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin souhaitant encourager et soutenir l'organisation de manifestations sportives d'envergure et de prestige contribuant au rayonnement du territoire et au développement économique, il est proposé ensuite que la Communauté d'Agglomération devienne un partenaire annuel des 4 jours de Dunkerque Organisation.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D20-DE

La CALL engagera la discussion avec l'organisateur en vue d'officialiser un partenariat avec les 4 jours de Dunkerque Organisation pour les éditions 2023 à 2025 inclus. Le principe serait de confirmer une journée spécifique dédiée sur le territoire de la CALL. La Call prendrait alors en charge les coûts d'adhésion des communes qu'elles soient ville de départ (30 000 €) ou d'arrivée (40 000 €) soit la somme de 65 000 € remise faite par l'organisateur de 5 000 € sous réserve du vote des crédits correspondants dans les budgets 2023, 2024 et 2025. Il appartiendra aux communes de remplir le cahier des charges techniques fixé par les 4 jours de Dunkerque Organisation.

A reçu un avis favorable en Commission chargée du Développement Social du 25/04/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve la signature d'un contrat tripartite avec la commune de Mazingarbe et l'association les 4 jours de Dunkerque Organisation pour le départ de l'événement dans la ville de Mazingarbe lors de la 66ème édition pour un montant de 15 000 €.

Approuve pour les éditions 2023, 2024 et 2025 la prise en charge financière à 100 % par la CALL des coûts d'adhésion estimés à 65 000 € pour un départ et une arrivée sur le territoire sous réserve du vote des crédits correspondants dans les budgets 2023, 2024 et 2025.

Autorise la sollicitation des candidatures auprès des communes.

Autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes à l'édition 2022 et pour les éditions futures jusqu'en 2025.

Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 15 000 € sont prévus au budget 2022 sur l'imputation :Budget Principal/ Fonctionnement/ Ligne de crédit 6355.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D21-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D21-DE

C120522_D21

RESSOURCES ET MOYENS

Accompagnement opérationnel de la C.A.L.L pour la mise en oeuvre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (E.R.B.M.) Renouvellement d'un poste non permanent - contrat de projet

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu les articles L313-1, L313-4, L332-14 de l'ordonnance 2021-1574 du 24 novembre 2021,

Par délibération en date du 25 avril 2019, la C.A.L.L décidait la création de l'emploi de chargé(e) de mission ERBM, compte-tenu des besoins de la Direction Générales des Services Techniques et confirmait ainsi sa mobilisation pour l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM). L'ERBM vise à redonner de l'énergie au territoire afin d'en faire un territoire d'excellence de la transition énergétique, à redonner du mouvement au territoire, à redonner de la fierté aux habitants et métamorphoser leur cadre de vie ainsi qu'à réparer le passé en confortant la responsabilité et la solidarité des acteurs du territoire. Les objectifs et la stratégie développés par l'ERBM convergent avec le Projet de Territoire de la C.A.L.L.

Conformément aux objectifs de la C.A.L.L. d'accompagner opérationnellement la mise en oeuvre de l'ERBM sur son territoire, une « Mission ERBM » avait été mise en place au sein de la Direction Générale des Services Techniques et un emploi à temps complet de Chargé(e) de mission ERBM avait été créé à compter du 26 avril 2019 pour une durée de 3 ans.

Il est ici proposé de renouveler le poste initialement créé dans le cadre d'un contrat de projet d'une durée de 36 mois.

Pour rappel depuis le 29 février 2020, « le contrat de projet » est une nouvelle possibilité de recrutement sur emploi non permanent prévue à l'article 3 II de la loi du 26 janvier 1984. Ce nouveau contrat a pour but de « mener à bien un projet ou une opération identifiée ». Il s'agit d'un contrat à durée déterminée dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération.

Le contrat peut être conclu pour une durée minimale d'un an fixée par les parties dans la limite de six ans. Il est ouvert à toutes les catégories hiérarchiques (A, B et C).

Ce contrat concerne les emplois non permanents, il ne sera donc pas ouvert aux fonctionnaires, sauf par le biais du détachement. Afin de garantir le respect du principe d'égal accès aux emplois publics, les recrutements en contrat de projet devront suivre a minima les grandes étapes de la procédure de recrutement des contractuels sur emploi permanent (prise d'une délibération, publication d'une offre d'emploi détaillée, réception et études des candidatures, organisation d'un jury de recrutement).

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D21-DE

Doté(e) d'une très bonne connaissance des collectivités territoriales, d'une très bonne maîtrise des enjeux et des procédures liées au renouvellement urbain et d'une expérience significative en gestion de projets complexes dans un contexte multi-partenarial, le/la chargé de mission ERBM est notamment en charge d'assurer la coordination et le pilotage de l'ERBM à l'échelle de la C.A.L.L. en animant la dimension transversale des opérations avec les services compétents de l'agglomération, des villes, les partenaires locaux, les bailleurs, la DIRBM, les services de l'Etat et les signataires de l'Engagement dans une dynamique de projet. Un diplôme de niveau BAC+5 dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme ou de la politique de la ville ou une expérience confirmée dans ces domaines de compétences est requis.

Le/la chargé(e) de mission ERBM vient en appui du/ de la chef(fe) de projet pour le pilotage global du projet et sera principalement en charge du pilotage des études urbaines pour les cités minières qui sont priorisées pour la période 2021-2028. Un diplôme de niveau BAC+ 5 dans le domaine de l'aménagement ou de l'urbanisme est requis.

Cet emploi non permanent à temps complet et d'une durée de 36 mois pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A par le biais d'un détachement ou par un contractuel de catégorie A. L'agent sera rémunéré sur la grille indiciaire du grade des ingénieurs territoriaux, auquel s'ajoutera le régime indemnitaire en vigueur au sein de la collectivité.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de renouveler l'emploi de chargé de mission ERBM dans les conditions énoncées ci-dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D22-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D22-DE

C120522_D22

RESSOURCES ET MOYENS

Actualisation du poste de chargé d'opérations complexes dans le domaine du bâtiment

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu les articles L313-1, L313-4, L332-14 de l'ordonnance 2021-1574 du 24 novembre 2021,

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL – 250 000 habitants) se fonde sur l'innovation et la coopération. La dynamique de transformation est aujourd'hui déjà bien engagée : rénovation des cités minières, réalisation d'une chaîne des parcs sur les anciens terrils de l'ère carbone, impulsion de nouvelles filières économique d'avenir et d'excellence, transformations urbaines... Les chantiers de reconquête du territoire transforment l'agglomération en laboratoire vivant de la révolution urbaine, résidentielle et environnementale. A travers son projet de territoire, la CALL s'est fixée comme objectifs prioritaires de développer et faire connaître les filières d'excellence du territoire.

Le chargé d'opération avait pour missions d'assurer le suivi opérationnel des projets de bâtiment en construction nouvelle et réhabilitation, le pilotage et l'assistance technique auprès des services thématiques de la collectivité : études préliminaires, programme d'opérations, conduite d'opérations.

Par délibération en date du 5 octobre 2018, le Conseil Communautaire avait validé la création du poste de chargé d'opérations complexes dans le domaine du bâtiment. pour lequel les grades ouverts au recrutement étaient les grades d' ingénieur, ingénieur principal.

A la faveur d'une mobilité interne, il est aujourd'hui proposé d'actualiser le poste en ouvrant le recrutement au cadre d'emploi des techniciens, en complément des grades d'ingénieur et ingénieur principal et en actualisant les missions, ainsi que la dénomination du poste en le requalifiant conducteur d'opération dans le domaine du bâtiment.

Pour rappel, les missions initiales dévolues au poste de chargé d'opérations complexes dans le domaine du bâtiment étaient les suivantes :

Assurer le suivi opérationnel des projets de bâtiments en construction nouvelle et réhabilitation, le pilotage et l'assistance technique auprès des services thématiques de la collectivité : études préliminaires, programmes d'opérations, la conduite d'opération dans le domaine du bâtiment en réhabilitation ou travaux neufs, notamment sur des opérations complexes, des missions de maîtrise d'œuvre pour des opérations courantes ne nécessitant pas la participation d'un architecte ou d'expertises techniques.

Le poste requalifié conducteur d'opérations dans le domaine du bâtiment aura les missions suivantes :

- Pilotage et Assistance technique auprès des services thématiques de la collectivité,
- Participation à l'élaboration des programmes des projets études préliminaires,programme d'opérations,
- Conduite d'opération dans le domaine du bâtiment en réhabilitation ou travaux neufs, pilotage et suivi technique, administratif et financier de projets de construction depuis la désignation des équipes de conception, selon les procédures retenues jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D22-DE

Cet emploi à temps complet pourra être pourvu par un agent fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel disposant des titres et diplômes requis dans la fiche de poste. L'agent sera rémunéré sur la grille indiciaire du grade des ingénieurs ingénieurs principaux ou cadre d'emploi des techniciens territoriaux, auquel s'ajoutera le régime indemnitaire en vigueur au sein de la collectivité.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide d'actualiser le poste de chargé d'opérations complexes dans le domaine du bâtiment dans les conditions énoncées ci- dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D23-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D23-DE

C120522_D23

RESSOURCES ET MOYENS

Requalification du poste de médiateur cinéma en coordinateur de projets culturels

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'article L313-1 relatif à l'ordonnance 2021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L313-4 relatif à l'ordonnance 2021-1574 du 24 novembre 2021,

Vu l'article L332-14 relatif à l'ordonnance 2021-1574 du 24 novembre 2021,

Le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL – 250 000 habitants) se fonde sur l'innovation et la coopération. La dynamique de transformation est aujourd'hui déjà bien engagée : rénovation des cités minières, réalisation d'une chaîne des parcs sur les anciens terrils de l'ère carbone, impulsion de nouvelles filières économique d'avenir et d'excellence, transformations urbaines... Les chantiers de reconquête du territoire transforment l'agglomération en laboratoire vivant de la révolution urbaine, résidentielle et environnementale.

A travers son projet de territoire, la CALL est au coeur d'un ambitieux projet de transformation fondé notamment sur la culture, le patrimoine et les paysages.

En 2017, la Région Hauts-de-France avait lancé un appel à projets portant sur le soutien aux cinémas de proximité par la mise en place d'actions de médiation cinématographique. Ce dispositif a été mis en place à compter de 2019 au sein des services communautaires et a été reconduit en 2020 et 2021.

Ce dispositif bénéficiait de la participation financière de la Région Hauts-de-France.

Par délibération en date du 15 avril 2021, le Conseil Communautaire avait validé la requalification du poste de médiateur cinéma, sous la forme d'un contrat de projet, poste non permanent à temps complet, afin de développer sur le territoire en collaboration avec les 3 équipements cinématographiques des villes d'Avion, Harnes et Liévin, des actions d'éducation à l'image et de médiation.

Pour rappel depuis le 29 février 2020, « le contrat de projet » est une nouvelle possibilité de recrutement sur emploi non permanent prévue à l'article 3 II de la loi du 26 janvier 1984. Ce nouveau contrat a pour but de « mener à bien un projet ou une opération identifié ». Il s'agit d'un contrat à durée déterminée dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération.

Le contrat peut être conclu pour une durée minimale d'un an fixée par les parties dans la limite de six ans. Il est ouvert à toutes les catégories hiérarchiques (A, B et C).

Ce contrat concerne les emplois non permanents, il ne sera donc pas ouvert aux fonctionnaires, sauf par le biais du détachement. Afin de garantir le respect du principe d'égal accès aux emplois publics, les recrutements en contrat de projet devront suivre a minima les grandes étapes de la procédure de recrutement des contractuels sur emploi permanent (prise d'une délibération, publication d'une offre d'emploi détaillée, réception et études des candidatures, organisation d'un jury de recrutement).

Il est envisagé aujourd'hui de ne pas renouveler le dispositif engagé en partenariat avec la région.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D23-DE

Néanmoins l'attente des communes concernant l'accompagnement des équipements et la sensibilisation des publics autour de l'image reste bien présente, il est donc proposé de poursuivre cette démarche mais sous une forme différente en autonomie de la Région. A cet égard, le poste de médiateur cinéma pourrait être redéfini sous la forme de « chargé/e de l'action culturelle ».

A ce titre le coordinateur de projets culturels serait amené à piloter, accompagner et évaluer les projets menés par l'intercommunalité, par les communes et les acteurs locaux, de manière partenariale en faveur du développement culturel du territoire.

Organiser, suivre et valoriser les manifestations, les projets culturels de toutes formes et spécifiquement ceux liés à l'image fixe et animée. Développer la médiation auprès des publics notamment les jeunes de moins de 25 ans.

Le/ la coordinateur / trice aura 3 missions principales :

Mission 1 : Tronc commun : Gestion de projets culturels.
Mission 2 : Activité spécifique : Mise en œuvre d'une politique liée aux enjeux de l'éducation à l'image.
Mission 3 : Suivi administratif, financier et communicationnel.

Il est proposé d'ouvrir le recrutement par le biais d'un contrat de projet d'une durée de un an renouvelable dans la limite de 6 années, sur un emploi non permanent, à temps complet, sur le grade de rédacteur territorial.

Ce poste est ouvert aux contractuels disposant des compétences énoncées ci- dessus ou aux fonctionnaires disposant du grade requis, par le biais du détachement.

Le permis B est exigé.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de requalifier le poste de médiateur cinéma en coordinateur de projets culturels dans les conditions énoncées ci dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D24-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D24-DE

C120522_D24

RESSOURCES ET MOYENS

Création d'un emploi de Chargé de mission ingénierie financière, en contrat de projet d'une durée de 36 mois, pour la direction des finances

Le Président informe l'Assemblée,

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu les articles L313-1, L313-4, L332-14 de l'ordonnance 2021-1574 du 24 novembre 2021,

La Communauté d'Agglomération Lens-Liévin regroupe 36 communes et 250 000 habitants. Elle exerce des compétences qui sont à la fois stratégiques et structurantes pour le territoire et qui impactent directement ses habitants.

Sous l'autorité de la Directrice des Finances, au sein du Pôle Ressources et Mutualisation, le chargé de mission ingénierie financière participera à l'élaboration des stratégies d'investissement, à destination du Territoire et de ses communes membres. Il assurera ainsi une fonction d'appui en accompagnement financier de l'ingénierie de projets auprès des directions opérationnelles, dans une dynamique d'animation interne. Dans le cadre du déploiement de la mutualisation et de la logique de massification, il exercera également une mission d'assistance auprès des communes intéressées.

Il recherchera, analysera et mettra en place les montages destinés à maximaliser la performance des politiques publiques, dans le champ des projets d'aménagement et de renouveau urbain dont la CALL est maître d'ouvrage ou délégataire des communes membres : cités « ERBM », réhabilitation thermique patrimoniale....

Cette mission est centrée sur l'assemblage de dispositifs tels que les outils bancaires, et les partenariats public/privé de tous les types. Le chargé de mission ingénierie financière sera également en charge de la recherche et du suivi des subventions, pour les opérations concernées et avec l'accompagnement en amont du service « Ingénierie et Appui ».

Le chargé de mission ingénierie financière exercera dans toutes les missions décrites ci-après :

- Développement, mise en œuvre et suivi des financements innovants et des outils liés au mécénat et au financement participatif :
- Appui à la recherche de financements extérieurs, à la présentation des demandes et à leur suivi pour les projets complexes d'aménagement, de renouveau urbain et de stratégie patrimoniale,
- Consolidation et suivi financier des projets de mutualisation entre la Communauté d'Agglomération et ses communes membres,
- Participation à la production de documents d'information (rapports annuels…), de projets de délibérations,
- Contribution à l'élaboration et au suivi du volet recettes de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement,
- Contribution à la structuration de la « fonction recettes » : process de compilations et d'échanges de données, méthodes et outils de pilotage entre les différents services/directions et à destination des partenaires.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D24-DE

Une expertise sur les dispositifs financiers et les méthodes d'analyse financière, ainsi que la maîtrise des principaux dispositifs de financement susceptibles d'intéresser les projets du territoire, une connaissance de l'environnement, du fonctionnement et des modalités de gestion des collectivités territoriales et de leurs partenaires, d'excellentes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse, ainsi que la maîtrise indispensable des outils informatiques usuels sont requis, Permis B souhaité,

Ce poste est créé dans le cadre d'un contrat de projet d'une durée de 36 mois et sera ouvert aux fonctionnaires par le biais du détachement ou aux contractuels qui justifieront d'une expérience significative dans le domaine de compétences et/ou d'un diplôme dans le domaine de compétences.

Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire du grade d'attaché ou d'attaché principal, auquel s'ajoutera le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de créer l'emploi de chargé de mission ingénierie financière dans les conditions énoncées ci dessus.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D25-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D25-DE

C120522_D25

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte de Gestion 2021 - Budget Principal

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le Compte de Gestion établi par le Comptable du Trésor à la clôture de l'exercice,

Considérant la concordance des écritures comptables et du résultat entre le compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Principal et le compte administratif 2021 du même budget,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Arrête les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Principal.

Constate que les écritures et résultats du compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Principal sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice, pour le même budget.

Déclare que le compte de gestion du Budget Principal, dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Approuve le compte de gestion 2021 du Budget Principal établi par le Comptable du Trésor.

Autorise le Président à signer le compte de gestion 2021 du Budget Principal.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D26-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D26-DE

C120522_D26

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte de Gestion 2021 - Budget Annexe Action Économique

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le Compte de Gestion établi par le Comptable du Trésor à la clôture de l'exercice,

Considérant la concordance des écritures comptables et du résultat entre le compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Action Économique et le compte administratif 2021 du même budget,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Arrête les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Action Économique.

Constate que les écritures et résultats du compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Action Économique sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice, pour le même budget.

Déclare que le compte de gestion du Budget Annexe Action Économique, dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Approuve le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Action Économique établi par le Comptable du Trésor.

Autorise le Président à signer le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Action Économique.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D27-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D27-DE

C120522_D27

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte de Gestion 2021 - Budget Annexe Développement Numérique

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le Compte de Gestion établi par le Comptable du Trésor à la clôture de l'exercice,

Considérant la concordance des écritures comptables et du résultat entre le compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Développement Numérique et le compte administratif 2021 du même budget,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Arrête les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Développement Numérique.

Constate que les écritures et résultats du compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Développement Numérique sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice, pour le même budget.

Déclare que le compte de gestion du Budget Annexe Développement Numérique, dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Approuve le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Développement Numérique établi par le Comptable du Trésor.

Autorise le Président à signer le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Développement Numérique.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D28-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D28-DE

C120522_D28

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte de Gestion 2021 - Budget Annexe Port Fluvial

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le Compte de Gestion établi par le Comptable du Trésor à la clôture de l'exercice,

Considérant la concordance des écritures comptables et du résultat entre le compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Port Fluvial et le compte administratif 2021 du même budget,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Arrête les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Port Fluvial.

Constate que les écritures et résultats du compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Port Fluvial sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice, pour le même budget.

Déclare que le compte de gestion du Budget Annexe Port Fluvial, dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Approuve le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Port Fluvial établi par le Comptable du Trésor.

Autorise le Président à signer le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Port Fluvial.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D29-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D29-DE

C120522_D29

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte de Gestion 2021 - Budget Annexe Eau Potable

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le Compte de Gestion établi par le Comptable du Trésor à la clôture de l'exercice,

Considérant la concordance des écritures comptables et du résultat entre le compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Eau Potable et le compte administratif 2021 du même budget,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Arrête les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Eau Potable.

Constate que les écritures et résultats du compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Eau Potable sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice, pour le même budget.

Déclare que le compte de gestion du Budget Annexe Eau Potable, dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Approuve le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Eau Potable établi par le Comptable du Trésor.

Autorise le Président à signer le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Eau Potable.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D30-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D30-DE

C120522_D30

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte de Gestion 2021 - Budget Annexe Assainissement

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le Compte de Gestion établi par le Comptable du Trésor à la clôture de l'exercice,

Considérant la concordance des écritures comptables et du résultat entre le compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Assainissement et le compte administratif 2021 du même budget,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Arrête les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Assainissement.

Constate que les écritures et résultats du compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Assainissement sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice, pour le même budget.

Déclare que le compte de gestion du Budget Annexe Assainissement, dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Approuve le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Assainissement établi par le Comptable du Trésor.

Autorise le Président à signer le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Assainissement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D31-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D31-DE

C120522_D31

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte de Gestion 2021 - Budget Annexe SPANC

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le Compte de Gestion établi par le Comptable du Trésor à la clôture de l'exercice,

Considérant la concordance des écritures comptables et du résultat entre le compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe SPANC et le compte administratif 2021 du même budget,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Arrête les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe SPANC.

Constate que les écritures et résultats du compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe SPANC sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice, pour le même budget.

Déclare que le compte de gestion du Budget Annexe SPANC, dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Approuve le compte de gestion 2021 du Budget Annexe SPANC établi par le Comptable du Trésor.

Autorise le Président à signer le compte de gestion 2021 du Budget Annexe SPANC.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D32-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D32-DE

C120522_D32

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte de Gestion 2021 - Budget Annexe Crématorium

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le Compte de Gestion établi par le Comptable du Trésor à la clôture de l'exercice,

Considérant la concordance des écritures comptables et du résultat entre le compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Crématorium et le compte administratif 2021 du même budget,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Arrête les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement tels que constatés dans le compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Crématorium.

Constate que les écritures et résultats du compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget Annexe Crématorium sont conformes à ceux du compte administratif dudit exercice, pour le même budget.

Déclare que le compte de gestion du Budget Annexe Crématorium, dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Approuve le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Crématorium établi par le Comptable du Trésor.

Autorise le Président à signer le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Crématorium.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D33-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, , **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D33-DE

C120522_D33

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte Administratif 2021 - Budget Principal

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2021 du Budget Principal, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Principal et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2021. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats pour le Budget Principal sont arrêtés comme suit :

		1	(2)	3=(1)+(2)
	Budget Principal	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2020 (R001/R002)	4 763 472,09 €	14 080 672,58 €	18 844 144,67 €
B	Affectation résultat 2020 (1068)			- €
C	Recette de l'exercice 2021	147 620 314,28 €	35 351 274,97 €	182 971 589,25 €
D=A+B+C	**Total recettes 2021**	**152 383 786,37 €**	**49 431 947,55 €**	**201 815 733,92 €**
E	Dépenses de l'exercice 2021	145 046 205,19 €	39 816 284,77 €	184 862 489,96 €
F	report résultat 2020 (D001)			- €
G=E+F	**Total dépenses 2021**	**145 046 205,19 €**	**39 816 284,77 €**	**184 862 489,96 €**
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2021**	**7 337 581,18 €**	**9 615 662,78 €**	**16 953 243,96 €**
	Restes à réaliser			
I	Recettes		2 765 122,88 €	2 765 122,88 €
J	Dépenses		2 470 390,80 €	2 470 390,80 €
K=I-J	**Solde**	**- €**	**294 732,08 €**	**294 732,08 €**
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2021**	**7 337 581,18 €**	**9 910 394,86 €**	**17 247 976,04 €**

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D33-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Sylvain ROBERT

Sous la présidence de M. Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président ; le Président ayant quitté la séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Approuve le compte administratif 2021 du Budget Principal ainsi présenté,

Constate les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Acte que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion du Comptable du Trésor de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui fait l'objet d'une délibération spécifique,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, qui seront repris au budget supplémentaire 2022, pour un montant de 2 470 390,80 € en dépenses d'investissement et 2 765 122,88 € en recettes d'investissement,

Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2022,

Déclare les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes et annule les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D34-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, , **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D34-DE

C120522_D34

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte Administratif 2021 - Budget Annexe Action Économique

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Action Économique, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Annexe Action Économique et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2021. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats pour le Budget Annexe Action Économique sont arrêtés comme suit :

		(1)	(2)	3=(1)+(2)
	Budget Action Economique	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2020 (R001/R002)			- €
B	Affectation résultat 2020 (1068)		11 090 913,57 €	11 090 913,57 €
C	Recette de l'exercice 2021	27 512 503,60 €	16 821 685,96 €	44 334 189,56 €
D=A+B+C	**Total recettes 2021**	**27 512 503,60 €**	**27 912 599,53 €**	**55 425 103,13 €**
E	Dépenses de l'exercice 2021	18 241 713,50 €	20 588 630,86 €	38 830 344,36 €
F	Report résultat 2020 (D001)		21 125 825,43 €	21 125 825,43 €
G=E+F	**Total dépenses 2021**	**18 241 713,50 €**	**41 714 456,29 €**	**59 956 169,79 €**
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2021**	**9 270 790,10 €**	**- 13 801 856,76 €**	**- 4 531 066,66 €**
	Restes à réaliser			
I	Recettes			- €
J	Dépenses		268 100,50 €	268 100,50 €
K=I-J	**Solde**	**- €**	**- 268 100,50 €**	**- 268 100,50 €**
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2021**	**9 270 790,10 €**	**- 14 069 957,26 €**	**- 4 799 167,16 €**

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D34-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Sylvain ROBERT

Sous la présidence de M. Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président ; le Président ayant quitté la séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Approuve le compte administratif 2021 du Budget Annexe Action Économique ainsi présenté,

Constate les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Acte que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion du Comptable du Trésor de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui fait l'objet d'une délibération spécifique,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, qui seront repris au budget supplémentaire 2022, pour un montant de 268 100,50 € en dépenses d'investissement et 0,00 € en recettes d'investissement,

Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2022,

Déclare les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes et annule les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D35-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, , **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D35-DE

C120522_D35

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte Administratif 2021 - Budget Annexe Développement Numérique

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Développement Numérique, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Annexe Développement Numérique et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2021. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats pour le Budget Annexe Développement Numérique sont arrêtés comme suit :

		(1)	(2)	3=(1)+(2)
	Budget Developpement Numérique	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2020 (R001/R002)	1 687 854,48 €	829 661,97 €	2 517 516,45 €
B	Affectation résultat 2020 (1068)			- €
C	Recette de l'exercice 2021	195 157,85 €	98 590,79 €	293 748,64 €
D=A+B+C	**Total recettes 2021**	**1 883 012,33 €**	**928 252,76 €**	**2 811 265,09 €**
E	Dépenses de l'exercice 2021	464 471,01 €	189 075,00 €	653 546,01 €
F	report résultat 2020 (D001)			- €
G=E+F	**Total dépenses 2021**	**464 471,01 €**	**189 075,00 €**	**653 546,01 €**
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2021**	**1 418 541,32 €**	**739 177,76 €**	**2 157 719,08 €**
	Restes à réaliser			
I	Recettes			- €
J	Dépenses		25 275,74 €	25 275,74 €
K=I-J	**Solde**	**- €**	**- 25 275,74 €**	**- 25 275,74 €**
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2021**	**1 418 541,32 €**	**713 902,02 €**	**2 132 443,34 €**

Il est toutefois précisé, qu'une erreur matérielle a été constatée lors de la reprise des résultats de l'exercice 2020 de ce budget annexe. Il convient en effet de lire en section d'investissement un excédent de 829 661,97 € en lieu et place de 829 661,87 €.

En conséquence, cette erreur est rétablie par la délibération relative au vote du budget supplémentaire 2022 du Budget Annexe Développement Numérique et celle relative à la reprise des résultats de l'exercice 2021 de ce même budget.

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D35-DE

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Sylvain ROBERT

Sous la présidence de M. Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président ; le Président ayant quitté la séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Approuve le compte administratif 2021 du Budget Annexe Développement Numérique ainsi présenté,

Constate les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Acte l'erreur matérielle constatée lors de la reprise des résultats de l'exercice 2020 en section d'investissement et retient un excédent de 829 661,97 € en lieu et place de 829 661,87 €,

Acte que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion du Comptable du Trésor de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui fait l'objet d'une délibération spécifique,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, qui seront repris au budget supplémentaire 2022, pour un montant de 25 275,74 € en dépenses d'investissement et 0,00 € en recettes d'investissement,

Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2022,

Déclare les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes et annule les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D36-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, , **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D36-DE

C120522_D36

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte Administratif 2021 - Budget Annexe Port Fluvial

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Port Fluvial, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Annexe Port Fluvial et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2021. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats pour le Budget Annexe Port Fluvial sont arrêtés comme suit :

		(1)	(2)	3=(1)+(2)
	Budget Port Fluvial	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2020 (R001/R002)	5 337,80 €	446 000,68 €	451 338,48 €
B	Affectation résultat 2020 (1068)			- €
C	Recette de l'exercice 2021	138 166,00 €	107 834,00 €	246 000,00 €
D=A+B+C	**Total recettes 2021**	**143 503,80 €**	**553 834,68 €**	**697 338,48 €**
E	Dépenses de l'exercice 2021	125 914,84 €	83 791,79 €	209 706,63 €
F	report résultat 2020 (D001)			- €
G=E+F	**Total dépenses 2021**	**125 914,84 €**	**83 791,79 €**	**209 706,63 €**
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2021**	**17 588,96 €**	**470 042,89 €**	**487 631,85 €**
	Restes à réaliser			
I	Recettes			- €
J	Dépenses			- €
K=I-J	**Solde**	**- €**	**- €**	**- €**
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2021**	**17 588,96 €**	**470 042,89 €**	**487 631,85 €**

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D36-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Sylvain ROBERT

Sous la présidence de M. Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président ; le Président ayant quitté la séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Approuve le compte administratif 2021 du Budget Annexe Port Fluvial ainsi présenté,

Constate les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Acte que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion du Comptable du Trésor de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui fait l'objet d'une délibération spécifique,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, qui seront repris au budget supplémentaire 2022, pour un montant de 0,00 € en dépenses d'investissement et 0,00 € en recettes d'investissement,

Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2022,

Déclare les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes et annule les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D37-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, , **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D37-DE

C120522_D37

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte Administratif 2021 - Budget Annexe Eau Potable

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Eau Potable, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Annexe Eau Potable et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2021. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats pour le Budget Annexe Eau Potable sont arrêtés comme suit :

		(1)	(2)	3=(1)+(2)
	Budget Eau Potable	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2020 (R001/R002)	4 531 044,08 €		4 531 044,08 €
B	Affectation résultat 2020 (1068)		110 056,62 €	110 056,62 €
C	Recette de l'exercice 2021	5 954 740,95 €	2 667 498,62 €	8 622 239,57 €
D=A+B+C	**Total recettes 2021**	**10 485 785,03 €**	**2 777 555,24 €**	**13 263 340,27 €**
E	Dépenses de l'exercice 2021	3 319 412,38 €	6 494 929,43 €	9 814 341,81 €
F	Report résultat 2020 (D001)		569 238,88 €	569 238,88 €
G=E+F	**Total dépenses 2021**	**3 319 412,38 €**	**7 064 168,31 €**	**10 383 580,69 €**
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2021**	**7 166 372,65 €**	**- 4 286 613,07 €**	**2 879 759,58 €**
	Restes à réaliser			
I	Recettes		406 767,28 €	406 767,28 €
J	Dépenses		280 722,49 €	280 722,49 €
K=I-J	**Solde**	**- €**	**126 044,79 €**	**126 044,79 €**
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2021**	**7 166 372,65 €**	**- 4 160 568,28 €**	**3 005 804,37 €**

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D37-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Sylvain ROBERT

Sous la présidence de M. Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président ; le Président ayant quitté la séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Approuve le compte administratif 2021 du Budget Annexe Eau Potable ainsi présenté,

Constate les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Acte que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion du Comptable du Trésor de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui fait l'objet d'une délibération spécifique,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, qui seront repris au budget supplémentaire 2022, pour un montant de 280 722,49 € en dépenses d'investissement et 406 767,28 € en recettes d'investissement,

Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2022,

Déclare les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes et annule les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D38-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, , **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D38-DE

C120522_D38

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte Administratif 2021 - Budget Annexe Assainissement

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Assainissement, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Annexe Assainissement et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2021. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats pour le Budget Annexe Assainissement sont arrêtés comme suit :

		(1)	(2)	3=(1)+(2)
	Budget Assainissement	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2020 (R001/R002)	3 497 096,90 €		3 497 096,90 €
B	Affectation résultat 2020 (1068)		1 412 599,55 €	1 412 599,55 €
C	Recette de l'exercice 2021	12 981 577,56 €	7 738 578,77 €	20 720 156,33 €
D=A+B+C	**Total recettes 2021**	**16 478 674,46 €**	**9 151 178,32 €**	**25 629 852,78 €**
E	Dépenses de l'exercice 2021	6 662 420,04 €	12 179 445,99 €	18 841 866,03 €
F	Report résultat 2020 (D001)		1 756 279,60 €	1 756 279,60 €
G=E+F	**Total dépenses 2021**	**6 662 420,04 €**	**13 935 725,59 €**	**20 598 145,63 €**
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2021**	**9 816 254,42 €**	**- 4 784 547,27 €**	**5 031 707,15 €**
	Restes à réaliser			
I	Recettes		370 212,15 €	370 212,15 €
J	Dépenses		585 581,14 €	585 581,14 €
K=I-J	**Solde**	**- €**	**- 215 368,99 €**	**- 215 368,99 €**
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2021**	**9 816 254,42 €**	**- 4 999 916,26 €**	**4 816 338,16 €**

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D38-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Sylvain ROBERT

Sous la présidence de M. Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président ; le Président ayant quitté la séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Approuve le compte administratif 2021 du Budget Annexe Assainissement ainsi présenté,

Constate les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Acte que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion du Comptable du Trésor de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui fait l'objet d'une délibération spécifique,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, qui seront repris au budget supplémentaire 2022, pour un montant de 585 581,14 € en dépenses d'investissement et 370 212,15 € en recettes d'investissement,

Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2022,

Déclare les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes et annule les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D39-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, , **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D39-DE

C120522_D39

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte Administratif 2021 - Budget Annexe SPANC

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2021 du Budget Annexe SPANC, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Annexe SPANC et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2021. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats pour le Budget Annexe SPANC sont arrêtés comme suit :

		(1)	(2)	3=(1)+(2)
	Budget SPANC	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2020 (R001/R002)	85 485,54 €		85 485,54 €
B	Affectation résultat 2020 (1068)			- €
C	Recette de l'exercice 2021	27 923,94 €		27 923,94 €
D=A+B+C	**Total recettes 2021**	**113 409,48 €**	**- €**	**113 409,48 €**
E	Dépenses de l'exercice 2021			- €
F	report résultat 2020 (D001)			- €
G=E+F	**Total dépenses 2021**	**- €**	**- €**	**- €**
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2021**	**113 409,48 €**	**- €**	**113 409,48 €**
	Restes à réaliser			
I	Recettes			- €
J	Dépenses			- €
K=I-J	**Solde**	**- €**	**- €**	**- €**
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2021**	**113 409,48 €**	**- €**	**113 409,48 €**

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D39-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Sylvain ROBERT

Sous la présidence de M. Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président ; le Président ayant quitté la séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Approuve le compte administratif 2021 du Budget Annexe SPANC ainsi présenté,

Constate les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Acte que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion du Comptable du Trésor de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui fait l'objet d'une délibération spécifique,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, qui seront repris au budget supplémentaire 2022, pour un montant de 0,00 € en dépenses d'investissement et 0,00 € en recettes d'investissement,

Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2022,

Déclare les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes et annule les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D40-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DUPORGE, , **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D40-DE

C120522_D40

RESSOURCES ET MOYENS

Approbation du Compte Administratif 2021 - Budget Annexe Crématorium

Le rapporteur du budget ayant exposé,

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion,

Vu le compte de gestion 2021 du Budget Annexe Crématorium, dressé par le Comptable Public,

Vu la note de synthèse,

Le Compte Administratif reprend la réalisation de l'ensemble des opérations du Budget Annexe Crématorium et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2021. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Les résultats pour le Budget Annexe Crématorium sont arrêtés comme suit :

		(1)	(2)	3=(1)+(2)
	Budget Crématorium	**Fonctionnement**	**Investissement**	**Total**
A	Report résultat 2020 (R001/R002)	99 842,50 €	2 257 504,00 €	2 357 346,50 €
B	Affectation résultat 2020 (1068)			- €
C	Recette de l'exercice 2021	706 202,96 €	113 809,98 €	820 012,94 €
D=A+B+C	**Total recettes 2021**	**806 045,46 €**	**2 371 313,98 €**	**3 177 359,44 €**
E	Dépenses de l'exercice 2021	693 891,17 €	1 635 678,51 €	2 329 569,68 €
F	report résultat 2020 (D001)			- €
G=E+F	**Total dépenses 2021**	**693 891,17 €**	**1 635 678,51 €**	**2 329 569,68 €**
H=D-G	**Résultat brut de clôture de l'exercice 2021**	**112 154,29 €**	**735 635,47 €**	**847 789,76 €**
	Restes à réaliser			
I	Recettes			- €
J	Dépenses		17 472,13 €	17 472,13 €
K=I-J	**Solde**	**- €**	**- 17 472,13 €**	**- 17 472,13 €**
L=H-K	**Résultat net de clôture de l'exercice 2021**	**112 154,29 €**	**718 163,34 €**	**830 317,63 €**

Envoyé en préfecture le 20/05/2022
Reçu en préfecture le 20/05/2022
Affiché le 20/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D40-DE

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

1 ne prend pas part au vote
Monsieur Sylvain ROBERT

Sous la présidence de M. Laurent DUPORGE, 1er Vice-Président ; le Président ayant quitté la séance, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Approuve le compte administratif 2021 du Budget Annexe Crématorium ainsi présenté,

Constate les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Acte que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion du Comptable du Trésor de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin qui fait l'objet d'une délibération spécifique,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, qui seront repris au budget supplémentaire 2022, pour un montant de 17 472,13 € en dépenses d'investissement et 0,00 € en recettes d'investissement,

Arrête les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2022,

Déclare les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes et annule les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D41-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D41-DE

C120522_D41

RESSOURCES ET MOYENS

Affectation des résultats 2021 - Budget Principal

L'exercice 2021 dégage un résultat brut de fonctionnement de 7 337 581,18 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

En section d'investissement, le résultat brut s'établit à 9 615 662,78 € et le solde des restes à réaliser à 294 732,08 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'approbation du compte de gestion 2021 du Budget Principal dressé par le comptable public,

Vu l'approbation du compte administratif 2021 du Budget Principal,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU)

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002)	7 337 581,18 €

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI 001)	9 615 662,78 €

Dit que les restes à réaliser de l'exercice 2021 reportés sur l'exercice 2022 s'élèvent à 2 470 390,80 euros en dépenses d'investissement et à 2 765 122,88 euros en recettes d'investissement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D42-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D42-DE

C120522_D42

RESSOURCES ET MOYENS

Affectation des résultats 2021 - Budget Annexe Action Économique

L'exercice 2021 dégage un résultat brut de fonctionnement de + 9 270 790,10 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

En section d'investissement, le résultat brut s'établit à – 13 801 856,76 € et les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 268 100,50 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'approbation du compte de gestion 2021 du budget annexe Action économique dressé par le comptable public,

Vu l'approbation du compte administratif 2021 du budget annexe Action économique,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU)

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068) : 9 270 790,10 €

Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002) : 0,00 €

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Déficit reporté en section d'investissement (DI 001) : 13 801 856,76 €

Dit que les restes à réaliser de l'exercice 2021 reportés sur l'exercice 2022 s'élèvent à 268 100,50 euros en dépenses d'investissement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D43-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D43-DE

C120522_D43

RESSOURCES ET MOYENS

Affectation des résultats 2021 - Budget Annexe Développement Numérique

L'exercice 2021 dégage un résultat brut de fonctionnement de 1 418 541,32 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

En section d'investissement, le résultat brut s'établit à 739 177,76 € et les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 25 275,74 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale,

Vu l'approbation du compte de gestion 2021 du budget annexe Développement numérique dressé par le comptable public,

Vu l'approbation du compte administratif 2021 du budget annexe Développement numérique,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU)

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002) 1 418 541,32 €

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI 001) 739 177,76 €

Dit que les restes à réaliser de l'exercice 2021 reportés sur l'exercice 2022 s'élèvent à 25 275,74 euros en dépenses d'investissement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D44-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D44-DE

C120522_D44

RESSOURCES ET MOYENS

Affectation des résultats 2021 - Budget Annexe Port Fluvial

L'exercice 2021 dégage un résultat brut de fonctionnement de 17 588,96 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

En section d'investissement, le résultat brut s'établit à 470 042,89 € et le solde des restes à réaliser à 0,00 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale,

Vu l'approbation du compte de gestion 2021 du budget annexe Port fluvial dressé par le comptable public,

Vu l'approbation du compte administratif 2021 du budget annexe Port fluvial,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU)

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002)	17 588,96 €

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI 001)	470 042,89 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D45-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D45-DE

C120522_D45

RESSOURCES ET MOYENS

Affectation des résultats 2021 - Budget Annexe Eau Potable

L'exercice 2021 dégage un résultat brut de fonctionnement de 7 166 372,65 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

En section d'investissement, le résultat brut s'établit à – 4 286 613,07 €. Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 280 722,49 € et en recettes à 406 767,28 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'approbation du compte de gestion 2021 du budget annexe Eau potable dressé par le comptable public,

Vu l'approbation du compte administratif 2021 du budget annexe Eau potable,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU)

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068)	4 286 613,07 €
Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002)	2 879 759,58 €

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Déficit reporté en section d'investissement (DI 001)	4 286 613,07 €

Dit que les restes à réaliser de l'exercice 2021 reportés sur l'exercice 2022 s'élèvent à 280 722,49 euros en dépenses d'investissement et à 406 767,28 euros en recettes d'investissement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D46-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D46-DE

C120522_D46

RESSOURCES ET MOYENS

Affectation des résultats 2021 - Budget Annexe Assainissement

L'exercice 2021 dégage un résultat brut de fonctionnement de 9 816 254,42 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

En section d'investissement, le résultat brut s'établit à – 4 784 547,27 €. Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 585 581,14 € et en recettes à 370 212,15 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'approbation du compte de gestion 2021 du budget annexe Assainissement dressé par le comptable public,

Vu l'approbation du compte administratif 2021 du budget annexe Assainissement,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU)

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement en investissement (RI au 1068)	4 999 916,26 €
Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002)	4 816 338,16 €

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Déficit reporté en section d'investissement (DI 001)	4 784 547,27 €

Dit que les restes à réaliser de l'exercice 2021 reportés sur l'exercice 2022 s'élèvent à 585 581,14 euros en dépenses d'investissement et à 370 212,15 euros en recettes d'investissement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D47-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D47-DE

C120522_D47

RESSOURCES ET MOYENS

Affectation des résultats 2021 - Budget Annexe SPANC

L'exercice 2021 dégage un résultat brut de fonctionnement de 113 409,48 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

En section d'investissement, le résultat brut s'établit à 0,00 € et le solde des restes à réaliser à 0,00 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'approbation du compte de gestion 2021 du budget annexe SPANC dressé par le comptable public,

Vu l'approbation du compte administratif 2021 du budget annexe SPANC,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU)

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002) 113 409,48 €

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI 001) 0,00 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D48-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D48-DE

C120522_D48

RESSOURCES ET MOYENS

Affectation des résultats 2021 - Budget Annexe Crématorium

L'exercice 2021 dégage un résultat brut de fonctionnement de 112 154,29 € et un solde des restes à réaliser en fonctionnement de 0,00 €.

En section d'investissement, le résultat brut s'établit à 735 635,47 € et les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 17 472,13 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'approbation du compte de gestion 2021 du budget annexe Crématorium dressé par le comptable public,

Vu l'approbation du compte administratif 2021 du budget annexe Crématorium,

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU)

Affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Excédent reporté en section de fonctionnement (RF 002)	112 154,29 €

Affecte le résultat de la section d'investissement comme suit :

Excédent reporté en section d'investissement (RI 001)	735 635,47 €

Dit que les restes à réaliser de l'exercice 2021 reportés sur l'exercice 2022 s'élèvent à 17 472,13 euros en dépenses d'investissement.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D49-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D49-BF

C120522_D49

RESSOURCES ET MOYENS

Budget Principal - Vote du Budget Supplémentaire 2022

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1er janvier 2022,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2022, le Président invite le Conseil Communautaire à approuver le budget supplémentaire 2022 du Budget Principal, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : 7 537 581,18 €

Section d'investissement : 2 820 390,80 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU)

Décide :

- d'approuver le budget primitif 2022 du budget annexe Principal, tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant global arrêté à 10 357 971,98 Euros,

- de voter les crédits au niveau du chapitre budgétaire et des chapitres globalisés,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D49-BF

- d'affecter les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire,

- **d'autoriser** le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, pour chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles prévues de la section, conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, dans le cadre de la nomenclature comptable M57.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D50-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D50-BF

C120522_D50

RESSOURCES ET MOYENS

Budget Action Économique - Vote du Budget Supplémentaire 2022

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1er janvier 2022,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2022, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2022 du budget annexe Action Économique, qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : 886 295,16 €

Section d'investissement : 14 069 957,26 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU)

Décide :

- d'approuver le budget supplémentaire 2022 du budget annexe Action Économique, tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant global arrêté à 14 956 252,42 Euros,

- de voter les crédits au niveau du chapitre budgétaire et des chapitres globalisés,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2022 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D50-BF

- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire

- d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, pour chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles prévues de la section, conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, dans le cadre de la nomenclature comptable M57.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D51-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D51-BF

C120522_D51

RESSOURCES ET MOYENS

Budget annexe Développement Numérique - Vote du Budget Supplémentaire 2022

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3, L 2312-4 et 1612-7 (sur-équilibre du budget) du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1er janvier 2022,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2022, le Président invite le Conseil Communautaire à approuver le budget supplémentaire 2022 du budget annexe Développement Numérique

avec un équilibre en section de fonctionnement à :
Recettes : 1 011 931,32 €
Dépenses : 1 011 931,32 €

avec un sur-équilibre de la section d'investissement **: + 1 716 680,34 €**
Recettes : 1 741 956,08 €
Dépenses : 25 275,74 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU)

Décide :

- d'approuver le budget supplémentaire 2022 du budget annexe Développement Numérique, tant en dépenses qu'en recettes,

- de voter les crédits au niveau du chapitre budgétaire et des chapitres globalisés,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D51-BF

- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire,

- d'autoriser le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, pour chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles prévues de la section, conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, dans le cadre de la nomenclature comptable M57.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D52-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D52-BF

C120522_D52

RESSOURCES ET MOYENS

Budget annexe Port Fluvial - Vote du Budget Supplémentaire 2022

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3, L 2312-4 et 1612-7 (sur-équilibre du budget) du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au 1er janvier 2022,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2022, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2022 du budget annexe Port Fluvial :

- en équilibre sur la section de fonctionnement à :
 Recettes : 0,00 €
 Dépenses : 0,00 €

- **en sur-équilibre sur la section d'investissement de +470 042,89€**

 Recettes : 470 042,89 €
 Dépenses : 0,00 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU)

Décide :

- d'approuver le budget supplémentaire 2022 du budget annexe « Port Fluvial », tant en dépenses qu'en recettes,

- de voter les crédits au niveau du chapitre budgétaire et des chapitres globalisés,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2022 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- d'affecter les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D53-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D53-BF

C120522_D53

RESSOURCES ET MOYENS

Budget annexe Eau Potable - Vote du Budget Supplémentaire 2022

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2022,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2022, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2022 du budget annexe « Eau Potable », qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement :	2 879 759,58 €
Section d'investissement :	4 567 335,56 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU)

Décide :

- d'approuver le budget supplémentaire 2022 du budget annexe Eau Potable, tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant global arrêté à 7 447 095,14 Euros,

- de voter les crédits au niveau du chapitre budgétaire et des chapitres globalisés,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D54-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D54-BF

C120522_D54

RESSOURCES ET MOYENS

Budget annexe Assainissement - Vote du Budget Supplémentaire 2022

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2022,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2022, le Président invite le Conseil Communautaire à approuver le budget supplémentaire 2022 du budget annexe « Assainissement », qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement :	4 816 338,16 €
Section d'investissement :	5 446 943,41 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU)

Décide :

- d'approuver le budget supplémentaire 2022 du budget annexe Assainissement, tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant global arrêté à 10 263 281,57 Euros,

- de voter les crédits au niveau du chapitre budgétaire et des chapitres globalisés,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- **d'affecter** les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D55-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D55-BF

C120522_D55

RESSOURCES ET MOYENS

Budget annexe Service Public de l'Assainissement Non Collectif
Vote du Budget Supplémentaire 2022

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 et 1612-7 (sur équilibre du budget) du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au 1er janvier 2022,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2022, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2022 du budget annexe Assainissement Non Collectif

avec un sur-équilibre de la section de fonctionnement de **+ 113 409,48 € :**

Section de fonctionnement :	113 409,48 €
Section d'investissement :	0,00 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU)

Décide :

- d'approuver le budget supplémentaire 2022 du budget annexe « Assainissement Non Collectif », tant en dépenses qu'en recettes,

- de voter les crédits au niveau du chapitre budgétaire et des chapitres globalisés,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme antérieures à 2022 ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- d'affecter les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220519-C120522_D56-BF

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le
ID : 062-246200364-20220519-C120522_D56-BF

C120522_D56

RESSOURCES ET MOYENS

Budget annexe Crématorium - Vote du Budget Supplémentaire 2022

Vu la loi 94-504 du 22 juin 1994,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L 2311-1, L 2311-1-1, L 2311-1-2 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au 1er janvier 2022,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Supplémentaire 2022, le Président invite le Conseil Communautaire à adopter le budget supplémentaire 2022 du budget annexe « Crématorium », qui s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement à :

Section de fonctionnement : 0,00 €
Section d'investissement : 17 472,13 €

A reçu un avis favorable en Commission chargée des Ressources et des Moyens du 02/05/2022

Le Conseil, après avoir délibéré, à la majorité avec :

84 « pour »

0 « contre »

2 « abstention »

(M. CLAVET et M. MOMPEU)

Décide :

- d'approuver le budget supplémentaire 2022 du budget annexe Crématorium, tant en dépenses qu'en recettes, pour un montant global arrêté à 17 472,13 Euros,

- **de voter** les crédits au niveau du chapitre budgétaire et des chapitres globalisés,

- d'adopter les modifications affectant les Autorisations de Programme ainsi que l'ensemble des Crédits de Paiement,

- d'affecter les opérations telles qu'elles figurent dans le document budgétaire.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D57-DE

Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le douze mai à 18 H 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN s'est assemblé dans les locaux de la Communauté sur convocations en date des 11 avril et 5 mai 2022 adressées à chacun de ses membres et dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de la Communauté le même jour.

Sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, **65 délégués étaient présents et 21 représentés sur 91 délégués en exercice.**

Présent(s) : 65
Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Monsieur Frédéric ALLOÏ, Madame Carine BANAS, Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Alain BAVAY, Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Patrick CANIVEZ, Madame Michèle CARBONNIER BEN AZOUZ, Monsieur Jean-François CARON, Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Justin CLAIRET, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Katy CLEMENT, Madame Virginie COLLART, Madame Catherine DAMBRINE, Monsieur Jérôme DARRAS, Madame Martine DEMEYERE, Monsieur Daniel DERNONCOURT, Monsieur Laurent DUCAMP, Madame Nadine DUCLOY, Madame Violette DUFOUR, Monsieur Laurent DUPORGE, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Madame Martine GERMA, Monsieur Nicolas GODART, Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Henri JACKOWSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Daniel KRUSZKA, Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Philippe LA GRANGE, Monsieur Yvon LEJEUNE, Monsieur François LEMAIRE, Monsieur Jean LETOQUART, Madame Agnès LEVANT, Monsieur Alain LHERBIER, Madame Caroline LOUBAT, Madame Virginie MARTEL, Madame Brigitte MARTIN, Madame Nathalie MEGUEULLE MANIER, Madame Laure MEPHU NGUIFO, Monsieur Tony MOULIN, Madame Brigitte PETIT, Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Dominique REAL, Monsieur Sylvain ROBERT, Monsieur Alain ROGER, Madame Sophie RUSIN, Monsieur Pierre SENECHAL, Monsieur Stéphane SIKORA, Monsieur Christian SPRIMONT, Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Alain SZABO, Madame Corinne TATE, Monsieur Jean-Marc TELLIER, Monsieur Yves TERLAT, Madame Françoise TOULOUSE, Madame Dorise TRANAIN, Madame Christelle VERNACK

Procuration(s) : 21
Monsieur Pascal CARON à Madame Virginie COLLART, Monsieur Christian CHAMPIRE à Monsieur Jean LETOQUART, Madame Perrine CIOFFI à Madame Brigitte PETIT, Madame Hélène CORRE à Monsieur Farid BOUKERCHA, Madame Maryse COUPIN à Madame Ludivine HENNEAU PLOUVIER, Monsieur Arnaud DESMARETZ à Monsieur Sylvain ROBERT, Madame Bernadette DOUTREMEPUICH à Madame Nadine DUCLOY, Monsieur Alain DUBREUCQ à Madame Dorise TRANAIN, Monsieur Philippe DUQUESNOY à Madame Jeanne HOUZIAUX, Monsieur Jean-Noël GODART à Monsieur Nicolas GODART, Madame Donata HOCHART à Monsieur Christophe CIURYS, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Louis MOMPEU à Monsieur Bruno CLAVET, Monsieur Joël OUVRY à Monsieur Jean-François CECAK, Monsieur Christian PEDOWSKI à Monsieur Yves TERLAT, Madame Christine ROSZAK à Monsieur Tony MOULIN, Madame Samia SADOUNE à Monsieur Jérôme DARRAS, Monsieur Eric SEVIN à Monsieur Laurent POISSANT, Monsieur Bruno TRONI à Monsieur Bernard BAUDE, Monsieur Steven VANDEVOORDE à Monsieur Laurent DUCAMP, Monsieur Julien VOULIOT à Madame Christelle BUISSETTE

Absent(s) excusé(s) : 5
Madame Latifa AIT ABDERRAFII, Madame Cécile BOURDON, Monsieur Pierre CHERET, Monsieur Joachim GUFFROY, Monsieur Maurice VISEUX

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D57-DE

C120522_D57

DEVELOPPEMENT DURABLE

ERBM – Engagement des opérations et demande de subventions

Dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM) et dans le cadre des réhabilitations thermiques des logements des cités minières, l'Etat et la Région Hauts de France se sont engagés en 2022 à financer en partie les projets de restructuration de l'espace public des cités minières dont notamment les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Ce dispositif viendra compléter les financements disponibles auprès de l'Agence de l'eau que la CALL a sollicité ou sollicitera pour l'ensemble des opérations ERBM.

A ce titre, la CALL a engagé dans le cadre de ses compétences en eau et assainissement des travaux importants dès 2021 à Bully-les-Mines et à Lens :

- Bully-les-Mines Cité des Alouettes pour un montant total de **845.216 € HT** décomposé comme suit :
- Lot 1 assainissement : 686 326 € HT,
- Lot 2 eau potable : 158.990 € HT,

- Lens Cité 4 (Phase 1) pour un montant total de **400.861,66 € HT** décomposé de la manière suivante
- *Assainissement :*
 - Giratoire Maës (2021-2022) : 95.574,50 € HT,
 - Route d'Arras (2021) : 27.259 € HT,
- *Eau Potable :*
 - Route d'Arras (2021) : 229.944,93 € HT,
 - Rue du Moulin (2021) : 48.083,23 € HT.

La CALL a également engagé dans le cadre de la ZAC Centralité l'ensemble du réaménagement de l'espace public de l'îlot Parmentier dans le cadre de l'ERBM :

- Lens Îlot Parmentier pour un montant total de **3.628.206,30€ HT** décomposé comme suit :
- Lot 1 Voirie Assainissement : 2 291 217,07 € HT,
- Lot 2 Réseaux Divers : 672 136,19 € HT,
- Lot 3 Espace Vert : 664 853,04 € HT.

La CALL accompagnera également en eau et assainissement à partir de la fin mai 2022 les travaux de réaménagement complet des voiries de la cité des Genettes à Liévin pour un montant total de **3.799.168,16 € HT** décomposé de la manière suivante :

- Liévin Cité des Genettes :
- Assainissement : 3.339.239,86 € HT,
- Eau potable : 459.928,30 € HT.

Envoyé en préfecture le 19/05/2022
Reçu en préfecture le 19/05/2022
Affiché le 19/05/2022
ID : 062-246200364-20220512-C120522_D57-DE

D'autres dossiers en phase études seront réalisés à partir de 2023 :

- Lens Cité 4 Avenue Maës et rue du Moulin (Phase 2) pour un montant estimé à :
- Assainissement : 1.240.000,00 € HT,
- Eau potable : 685.000,00 € HT.

- Méricourt Cité du Parc et des Croisettes pour un montant estimé à :
- Assainissement : 1.300.000,00 € HT,
- Eau potable: 2.670.000,00 € HT.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise le Président à demander les subventions auprès de chaque financeur des opérations en cours depuis 2021.

Autorise le Président à engager les projets à venir et à demander les subventions auprès de chaque financeur.

Précise que les crédits de paiement pluriannuels nécessaires sont prévus au budget 2022 sur les imputations :
- Budget Assainissement/ Investissement/ Programme MTVX-ZA-A TRAVAUX ASSAINISSEMENT ZA
- Budget Eau Potable/ Investissement/ Programme MTVX-ZA-EP TRAVAUX EAU POTABLE ZA
- Budget Action Économique/ Investissement/ Programme ZACCENTRAL

Fait en séance les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

Sylvain ROBERT.